

CLÔTURE DU 12e PROCESSUS D'ORAN

L'AFRIQUE DOIT PARLER D'UNE SEULE VOIX

Page 3

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8357 MERCREDI 3 DÉCEMBRE 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LE PRÉSIDENT BIÉLORUSSE À ALGER

30 ans de relations

Page 2

DES REPENTIS DU MOUVEMENT TERRORISTE LE DÉMASQUENT

LE MAK : LA MISE À NUE

Un documentaire diffusé lundi soir, « Le chemin de la libération : se défaire des chaînes du MAK », a donné la parole à d'anciens cadres du mouvement séparatiste ayant rejoint l'initiative de réconciliation nationale. L'un des témoins a expliqué avoir quitté le MAK en 2016, dénonçant un projet d'envoi de membres pour un entraînement militaire en Israël et qualifiant Ferhat Mehenni de « traître » prônant la violence.

Pages 2



MISSION MÉDICALE CHINOISE

Un pont humain entre Alger et Pékin

Page 24

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-POLONAIS

L'heure des projets concrets

Page 4

SNMG ET ALLOCATION CHÔMAGE

Ce qu'a annoncé le ministre du Travail

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

LE PRÉSIDENT BIÉLORUSSE À ALGER

Vers le renforcement des relations bilatérales

LE PRÉSIDENT de la République de Biélorussie, Alexandre Loukachenko, a foulé le sol algérien hier pour une visite d'État. À son entrée sur le tarmac de l'aéroport international Houari-Boumédiène, il a été accueilli par le président du Conseil de la Nation, Azouz Nasri, ainsi que par plusieurs membres du gouvernement. Cette visite officielle s'inscrit dans une dynamique visant à renforcer les relations bilatérales et à ouvrir de nouvelles perspectives de coopération entre Alger et Minsk.

Il convient de souligner que la visite du Président intervient au lendemain de la tenue du deuxième Forum d'affaires algéro-biélorusse, organisé hier au siège de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) célébrant trois décennies de relations diplomatiques entre l'Algérie et la Biélorussie. Ledit forum a été ponctué, hier, par la signature de cinq contrats, ainsi que par la création d'un conseil d'affaires « conjoint », instrument appelé à « structurer et à intensifier la coopération économique bilatérale ».

Les liens entre l'Algérie et la Biélorussie connaissent, ces dernières années, « un net approfondissement », porté aussi bien par une volonté politique renouvelée, de part et d'autre, que par l'essor de leurs partenariats économiques.

Les deux Républiques multiplient, ainsi, les échanges « dans des secteurs variés », tout en œuvrant à fortifier « leur coordination au sein des organisations internationales ».

Cette dynamique s'accompagne, naturellement, d'un resserrement « notable » des relations politiques et parlementaires communes, qui confère à leur coopération « une dimension inédite ».

Il convient de rappeler que, dans une intervention, Artur Karpovitch, ministre de l'Organisation de la concurrence et du Commerce de la République de Biélorussie, a déclaré que cette visite du chef de l'État biélorusse « ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire de nos relations et offre de larges perspectives de coopération fructueuse entre nos deux pays ».

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de félicitations de son homologue biélorusse, à l'occasion du 71e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération. Celui-ci rend hommage à la « lutte héroïque du peuple pour son indépendance ». Il met l'accent également, dans un contexte international en mutation, sur le renforcement de la coordination entre pays fondés sur « le respect mutuel, l'égalité et la non-ingérence dans les affaires intérieures ».

Dans le même registre, Loukachenko affirme que l'Algérie et la Biélorussie constituent, à l'heure actuelle, des exemples de coopération fondée sur « la souveraineté nationale et de rejet de la politique de pressions et de sanctions ».

Khalil Aouir

DES REPENTIS DU MOUVEMENT TERRORISTE LE DÉMASQUENT

Le MAK : la mise à nue

Lorsque le chanteur Rabah Asma tançait, en plein concert à Lille, une militante infiltrée de l'organisation terroriste « MAK » qui exhibait le drapeau du mouvement en lui lançant que l'Algérie est un pays indivisible. La réaction fut foudroyante. Toute la salle tonnait avec lui à l'unisson : One Two Three Viva l'Algérie ! Un signe que les Algériens qu'ils soient expatriés ou à l'intérieur ,ne laisseraient le moindre espace à ceux qui cherchent la partition de leur patrie. Une vidéo de cette séquence diffusée sur les réseaux sociaux a brassé plus d'un million de vues en quelques secondes.



Le soutien n'était pas destiné seulement à la réaction de Rabah Asma mais il s'agit aussi d'une forte mobilisation contre l'idée que des brebis galeuses s'agitent pour l'illusoire velléité d'amputer le pays de son âme en plaidant une hérétique séparation. La Kabylie, la forteresse qui a donné des cortèges de martyrs au cours de la longue nuit coloniale. Le comble du ridicule, Ferhat Mehenni, leader du MAK et pantin du sionisme s'apprête à proclamer le 14 décembre de son exile parisien, l'indépendance d'un pays sans peuple, créer une entité fantôme qui n'existe que dans le délire démoniaque de son cerveau rachitique, mis sous perfusion par ses sponsors du makhzen et de Tel Aviv.

La schizophrénie de Mehenni qui n'arrive pas à rassembler autour de lui une centaine de personnes, s'illustre par le fait qu'il se réfugie dans le lit douillet de l'ancienne puissance coloniale, la France. Cette dernière a pratiqué une politique de la terre brulée contre la Kabylie, la wilaya 3 historique, bastion du nationalisme algérien et de la résistance contre la colonisation française. Le chef du MAK porte en lui-même cette agression française parce que son père est tombé en martyr pour l'indépendance de l'Algérie.

La trahison n'a pas de prix !

A partir de Paris, plaque tournante de son organisation sécessionniste, Ferhat Mehenni est devenu un habitué des plateaux des télévisions sionistes et makhzeniens. Ses voyages chez l'entité sioniste, qui ne manque aucune occasion pour l'encenser, et auprès du Makhzen qui l'utilise dans sa rhétorique anti-algérienne, constituent la preuve de sa compromission avec ces deux régimes coloniaux et oppresseurs. Mais cette compromission ne prend plus. Plusieurs cadres et membres influents annoncent leur défection, dénonçant un appareil devenu, selon leurs témoignages, un instrument aux mains de cercles marocains et sionistes hostiles à l'Algérie. Un documentaire diffusé lundi soir, « Le chemin de la libération : se défaire des chaînes du MAK », a donné la parole à d'anciens cadres du mouvement séparatiste ayant rejoint l'initiative de réconciliation nationale.

L'un des témoins, a expliqué avoir quitté le MAK en 2016, dénonçant un projet d'envoi de membres pour un entraînement militaire en Israël et qualifiant Ferhat Mehenni de « traître » prônant la violence.

Il dénonce également les fractures sociales profondes causées par le MAK dans plusieurs familles de Kabylie, tandis que, selon lui, « les enfants des dirigeants du mouvement vivent de privilèges et d'investissements en France ». Les témoignages décrivent une organisation fragilisée par les contradictions de son chef et son alignement total sur les intérêts du Maroc.

La propagande numérique, l'invention de faux soutiens internationaux et les tentatives de manipulation de l'opinion y sont dépeintes comme pratiques courantes. Selon ces ex-cadres, les services de renseignement marocains pilotent directement plusieurs actions du MAK, tout en assurant Mehenni un financement mensuel atteignant 250 000 euros.

Plusieurs membres ayant quitté le mouvement affirment avoir bénéficié de facilités administratives et de l'accompagnement des services consulaires pour rentrer en Algérie. Ils évoquent une prise de conscience collective face aux « projets destructeurs » du MAK et annoncent que de nombreux autres membres seraient sur le point de rompre avec le mouvement pour profiter de la politique de la main tendue.

Kamel M.

SNMG ET ALLOCATION CHÔMAGE

Ce qu'a annoncé le ministre du Travail

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, a détaillé la dernière décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment l'augmentation du Salaire national minimum garanti (SNMG) de 20 000 DA à 24 000 DA, prévue pour début 2026 et la revalorisation de la l'allocation chômage, soulignant l'engagement de l'État à protéger le pouvoir d'achat des citoyens et à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

Le ministre a annoncé que le président a toujours été soucieux de maintenir le volet social de l'Etat malgré les contraintes économiques internationales.

« Depuis 2020, l'Algérie a maintenu cette politique sociale avec des exonérations fiscales sur les salaires et depuis 2022 une série d'augmentations salariales ayant mobilisé près de 900 milliards de dinars. Tous les employés ont bénéficié de ces décisions, avec des hausses atteignant jusqu'à 53 % » a-t-il affirmé, avant-hier soir, lors de son passage sur la télévision algérienne.

Pour le premier responsable du secteur « cette décision précoce vise à tenir l'engagement du Président envers les citoyens et protéger leur pouvoir d'achat », a expliqué le ministre.

Il a souligné que l'annonce intervient dans un contexte de promotion de l'investissement et de l'activité économique, tout en renforçant le bien-être des citoyens.

Le ministre Abdelhak Saïhi a précisé que l'allocation chômage, mise en place en 2022 pour accompagner les jeunes entrants sur le marché du travail, a bénéficié à plus de 104 000 personnes, dont 947 récemment affectées à des postes, et 4 700 ont suivi des formations professionnelles. D'un montant de 18 000 DA et accordée pour un an renouvelable, elle est suivie semestriellement pour favoriser un emploi durable.

La numérisation des inscriptions permet un traitement des dossiers en moins de 28 jours, et malgré plus de 266 000 demandes annuelles, l'État assure leur prise en charge selon les budgets disponibles.

Meriem Djouder

CLÔTURE DU 12e PROCESSUS D'ORAN

L'Afrique doit parler d'une seule voix

A la clôture de la 12e session du Séminaire sur la paix et la sécurité en Afrique (Processus d'Oran), Ahmed Attaf, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a appelé à un sursaut continental face à la montée des crises politiques, sécuritaires et géostratégiques, plaçant l'Afrique face à ses responsabilités et à l'impératif de se doter d'une vision stratégique unifiée pour affronter la triade de menaces qui mine sa stabilité.

M. Attaf a affirmé que « l'Afrique est confrontée aujourd'hui à une triade de défis interconnectés qui menace sa stabilité », précisant qu'il s'agit « des changements anticonstitutionnels de gouvernements, du fléau du terrorisme et des interférences extérieures ». Pour le ministre, ces crises ne sont pas isolées mais s'entrelacent, formant un environnement complexe qui exige une réponse collective et cohérente. Il a rappelé qu'en l'espace de quarante-deux jours seulement, deux pays africains ont été suspendus de l'Union africaine pour rupture de l'ordre constitutionnel. Pour le ministre, ce phénomène n'est plus « une exception préoccupante », mais une tendance lourde qui fragilise les institutions et mine la confiance des populations.

Le chef de la diplomatie a également mis en avant l'ampleur alarmante du terrorisme dans le Sahel, où « des groupes armés ont pris le contrôle de vastes étendues de territoire et s'érigent en autorités de facto ». Cette situation, a-t-il averti, « menace toute la région et exige une réponse collective plus cohérente et plus opérationnelle ».

Troisième pilier de cette triade, les interférences extérieures qui dictent, a déploré le ministre, les issues de nombreux conflits. Dénonçant le fait que « les clés de la résolution se retrouvent souvent entre les mains d'acteurs étrangers », il a souligné que cette dynamique compromet la souveraineté des Etats et fragilise les mécanismes continentaux.

Pour Ahmed Attaf, la réponse à ces crises doit être intrinsèquement africaine. « Le principe des solutions africaines aux problèmes africains n'est pas seulement un slogan, c'est un choix stratégique qui permettra de protéger le continent des polarités internationales et de prévenir la reproduction des crises sous des formes plus aiguës », a-t-il souligné.

Des solutions africaines aux problèmes africains

Il a également assuré que « ce principe implique une coordination renforcée entre le Conseil de paix et de sécurité



africain et les membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies. Selon le ministre, cette relation complémentaire est essentielle pour garantir que les actions continentales aient un impact tangible sur le plan international, et que l'Afrique exerce son droit à décider de son destin en matière de paix et de sécurité.

Au cœur du discours du chef de la diplomatie se trouve l'idée de l'unité. Il a soutenu que « l'unité du Conseil de paix et de sécurité africain crée l'unité du groupe africain au Conseil de sécurité des Nations unies. Cette unité confère au continent crédibilité, poids et force face aux divergences et aux polarités ».

Pour le ministre, l'unité ne se limite pas à la coordination institutionnelle. Elle représente un message sans équivoque sur la scène internationale, celui d'un continent capable de parler d'une seule voix, de défendre ses intérêts et de faire entendre sa perspective dans toutes les négociations de paix et de sécurité.

Par ailleurs, M. Attaf a tenu à mettre en avant la coopération de plusieurs pays africains, dont le Mozambique, la Somalie et la Sierra Leone, ainsi que celle de La Guyane, qui a renforcé la portée de la voix africaine en y intégrant celle des Caraïbes. « Cette solidarité démontre que l'unité africaine dépasse les frontières régionales », a-t-il précisé. Il a souligné que la 12e session du Processus d'Oran a été marquée par la participation, pour la première fois, de représentants de pays élus au Conseil de sécurité hors du continent, notamment le Royaume de Bahreïn, la Colombie et la Lettonie. Pour le ministre, ce dynamisme témoigne de l'écho croissant du processus et de l'importance de l'Algérie en tant qu'acteur central dans la diplomatie africaine.

Attaf a également exprimé sa gratitude envers tous les participants et partenaires, soulignant que cette mobilisation traduit la volonté de l'Afrique de jouer un rôle plus déterminant sur la scène internationale. « Je souhaite remercier chaleureusement tous les représentants présents pour leur engagement à maintenir la flamme du Processus d'Oran allumée et à renforcer la paix et la sécurité en Afrique », a-t-il déclaré.

Tout au long de son discours, M. Attaf a mis en avant le rôle moteur de l'Algérie, expliquant que le pays aspire à renforcer la coordination entre les Etats africains, à consolider la voix du continent et à défendre ses intérêts dans les forums multilatéraux. « Notre engagement au Conseil de sécurité est guidé par l'objectif de faire entendre l'Afrique, protéger ses peuples et garantir que ses crises soient gérées par des Africains », a-t-il fait valoir.

Pour conclure, le ministre a cité le défunt leader africain Julius Nyerere, figure historique du panafricanisme : « L'unité ne nous rendra peut-être pas riches, mais elle rendra difficile pour l'Afrique et les peuples africains d'être ignorés ». Une maxime qui résonne comme un appel à l'unité et à la responsabilité collective pour faire de l'Afrique un acteur incontournable de la paix mondiale.

Sihem Bounabi

DÉCLARATION D'ALGER

Le 30 novembre proposé comme Journée africaine

ADOPTÉE au terme de la Conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique, la Déclaration d'Alger a fixé, avant-hier soir, les grandes orientations du continent en matière de mémoire, de vérité historique et de justice réparatrice. Parmi ses recommandations, la proposition du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'instaurer une Journée africaine d'hommage aux martyrs et victimes de la traite transatlantique, de la colonisation et de l'apartheid a été reprise et validée par les participants, recommandant le 30 novembre comme date officielle.

La Déclaration d'Alger a affirmé l'obligation pour les anciennes puissances coloniales d'« assumer pleinement leurs responsabilités historiques à travers la reconnaissance publique et explicite des injustices commises ». Cette reconnaissance a été présentée comme un préalable à toute démarche de justice et de réparation. Dans ce cadre, les participants soutiennent « la mise en place de mécanismes juridiques, aux niveaux national, régional, continental et international, afin de promouvoir la codification de la criminalisation de la colonisation », et ce afin de garantir la responsabilisation juridique et morale pour les crimes coloniaux et leurs conséquences durables.

Parmi les recommandations phares figure la création d'un Comité panafricain de la mémoire et de la vérité historique, chargé d'harmoniser les approches, rassembler les archives et soutenir les centres de recherche. La conférence a aussi encouragé les Etats à établir des commissions nationales de vérité et réparations, tout en appelant à la mise en place d'« archives numériques panafricaines » pour préserver un patrimoine longtemps dispersé.

La Déclaration d'Alger a également assuré de « la nécessité impérieuse » de réformer les systèmes éducatifs afin d'intégrer pleinement l'histoire précoloniale, coloniale et postcoloniale. Elle a ainsi encouragé les universités à développer des formations dédiées à la mémoire et aux réparations, plaidant pour la création d'une plate-forme continentale facilitant la coopération entre chercheurs.

Les rédacteurs de la Déclaration d'Alger ont également mis en avant le droit des pays africains à la restitution « inconditionnelle » des biens culturels volés, incluant les manuscrits, artefacts, archives et restes humains. La consolidation des initiatives de commémoration à travers les musées, les monuments, les lieux de mémoire et les journées nationales a également été mise en avant.

La Conférence sur les crimes coloniaux en Afrique a souligné la nécessité d'un audit continental des impacts économiques du colonialisme et de la mise en place d'une stratégie de réparation incluant compensations, annulation de la dette et financement équitable. Elle a également demandé d'évaluer les préjudices écologiques et climatiques liés au colonialisme, notamment les essais nucléaires, et a préconisé la création d'une plateforme africaine de justice environnementale, appelant les puissances responsables à assumer leurs responsabilités.

La Déclaration d'Alger appelle à réformer la gouvernance économique mondiale pour corriger les déséquilibres hérités du colonialisme. Elle plaide pour un rééquilibrage du pouvoir au sein du FMI, de la Banque mondiale et des banques régionales, afin de permettre aux pays africains de définir librement leurs politiques de développement et d'accéder à des financements équitables. Cette déclaration sera présentée à la 39e conférence de l'Union africaine en février 2026, marquant une première étape vers la criminalisation du colonialisme et la justice réparatrice.

Sihem B.

Le continent fixe sa ligne rouge

LA SECRÉTAIRE d'Etat chargée des Affaires africaines, Selma Bekhta Mansouri, a mis en avant l'initiative du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans l'organisation de la Conférence internationale sur la criminalisation des crimes coloniaux en Afrique, affirmant que « la justice historique constitue un levier stratégique pour la souveraineté et le développement du continent ».

Dans son discours, lors de cette conférence internationale, elle a souligné que « les crimes du colonialisme ne relèvent pas du passé », mais demeurent « une matrice d'effets vivants qui influencent encore les trajectoires de développement et les rapports de pouvoir en Afrique ». Elle a jugé indispensable de passer « d'une logique d'indignation à un projet politique, juridique et économique cohérent, qui place l'Afrique dans une position d'initiative ».

La secrétaire d'Etat a, en outre, relevé que le continent dispose désormais d'« une conscience renouvelée », capable de transformer la mémoire en « outil stratégique pour renforcer la légitimité internationale ». Elle a affirmé que la conférence d'Alger a montré que « l'Afrique refuse désormais que d'autres écrivent son histoire ».

Elle a également souligné l'importance du rapprochement avec les pays de la Caraïbe, une région qui partage « le même héritage de spoliation et d'effacement ». Cette convergence constitue, selon elle, « le noyau d'un front mondial » susceptible de peser davantage au sein des Nations unies, des juridictions internationales et des institutions financières. Sur le plan économique, elle a relevé que « les crises africaines actuelles ont des racines coloniales profondes » et que la bataille engagée ne se limite pas aux réparations, mais concerne « la restructuration des conditions de développement » et la redéfinition de la place de l'Afrique dans l'économie mondiale.

Elle a enfin appelé à renforcer « le rôle institutionnel et juridique de l'Union africaine », estimant que le continent possède aujourd'hui « des expertises et des outils capables d'ouvrir des voies concrètes ». Pour elle, la valeur réelle de la conférence se mesurera dans « les étapes à venir », notamment la consolidation d'une position commune en vue du prochain sommet de l'UA.

Sihem B.

ZERROUKI RENCONTRE LES OPÉRATEURS TÉLÉCOM

Zoom sur le développement des centres d'appel

LE MINISTRE de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a tenu une rencontre avec les opérateurs économiques activant dans le domaine des centres d'appel, afin d'examiner les moyens à même de développer ce secteur prometteur et de renforcer sa capacité à créer de nouveaux postes d'emploi au profit des jeunes. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis d'évoquer «les opportunités de soutenir l'activité des centres d'appel et d'accompagner les entreprises opérant dans ce domaine, afin d'élargir leurs services sur le marché national», outre «les mécanismes de participation aux salons internationaux spécialisés en vue d'attirer de nouveaux contrats et de permettre au marché algérien de se positionner comme concurrent régional dans ce domaine», a précisé la même source. Le ministre a également discuté avec les opérateurs des principales contraintes administratives entravant la croissance de cette activité, réaffirmant l'engagement du secteur à les aplanir afin d'offrir un environnement de travail plus fluide et plus efficace, permettant d'atteindre les objectifs fixés dans les stratégies de développement dans ce domaine. Dans ce sillage, il a rappelé le lancement du Centre d'appel commun des opérateurs dans la wilaya d'Ouargla, qu'il a récemment inauguré, lequel centre a été réalisé en partenariat entre Algérie Poste, Mobilis et Algérie Télécom, et où plus de 400 emplois été créés, avec la possibilité d'atteindre près de 1000 postes durant le premier semestre 2026. Ce projet, précise le communiqué, s'inscrit dans une vision globale visant à investir dans les services des centres d'appel pour créer 10 000 postes d'emploi et réaliser 150 millions de dollars d'ici 2027 et atteindre 1,2 milliard de dollars en 2029, avec la création de 300 000 postes d'emploi, reflétant ainsi l'entrée de l'Algérie dans un marché prometteur aux niveaux régional et international.

S. N.

FINANCES

Alliance Assurances lance une Opération sur titre

EN PARTENARIAT avec la Bourse d'Alger, la Banque de développement local (BDL) et Société Générale Algérie (SGA), Alliance Assurances a organisé, hier, au siège de la Bourse d'Alger, une cérémonie marquant le lancement d'une Opération sur titre (OST). Cette opération fait suite à l'augmentation du capital social de la compagnie, rendue publique le 5 juin 2025 à l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire. L'augmentation a été matérialisée par l'intégration d'un montant de 1 764 571 420 DA, portant le capital social à 5 293 713 880 DA, avec la perspective d'atteindre les 12 milliards de DA à l'horizon 2028-2029, témoignant ainsi de «la solidité financière de l'entreprise et de sa confiance inébranlable dans le marché algérien malgré les difficultés rencontrées par le secteur». C'est ce qu'a indiqué Alliance Assurances dans un communiqué. L'augmentation du capital social a entraîné l'émission de 4 643 609 actions nouvelles, attribuées gratuitement aux actionnaires selon une parité d'une action nouvelle pour deux actions détenues.

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-POLONAIS

Volonté commune de concrétiser un partenariat durable

L'Algérie et la Pologne intensifient les efforts pour tracer une nouvelle voie pour le partenariat économique. Au-delà du secteur de l'agroalimentaire, c'est dans celui de l'énergie, des mines et de l'industrie que les deux pays envisagent de nouer des partenariats stratégiques. Les grandes opportunités qu'offre l'Algérie dans ces domaines ont été exposées à l'occasion du Forum d'affaires algéro-polonais dans le secteur de l'industrie, tenu hier à Alger, avec la participation d'une dizaine d'entreprises polonaises, activant dans des secteurs allant de l'énergie et de la pétrochimie à la construction navale et ferroviaire.

C'est la deuxième mission économique polonaise en Algérie en deux mois. Après celle dédiée au secteur de l'agroalimentaire, organisée au mois d'octobre dernier, et qui s'est soldée par la signature de contrats entre les opérateurs économiques des deux pays, c'est l'énergie et l'industrie qui sont identifiés comme étant des secteurs prometteurs qui peuvent faire l'objet de partenariat entre les deux pays.

L'organisation d'une deuxième mission économique en l'espace de deux mois démontre l'intérêt porté pour l'Algérie et surtout la volonté d'aller de l'avant en vue de bâtir un partenariat économique, à travers l'exploitation du potentiel existant. C'est justement ce grand potentiel et les opportunités qu'offre l'Algérie qui ont été exposés hier par la partie algérienne. Représentant le ministère des Hydrocarbures et des Mines, Sofiane Laroussi a longuement exposé les opportunités qu'offre le pays en matière d'investissement dans les secteurs des hydrocarbures et des mines mais surtout les perspectives de développement de ces secteurs, offrant de grandes opportunités d'investissement. M. Laroussi a ainsi mis en avant le nouveau cadre juridique et institutionnel établi en vue d'attirer davantage d'investissements. Il est aussi revenu sur les échanges de l'Algérie avec la Pologne, affirmant que les échanges de l'Algérie avec la Pologne durant les dernières années «se limitent à l'exportation du pétrole brut».

La stratégie du pays en termes de diversification industrielle ainsi que les opportunités d'investissement qu'offre le secteur dans diverses filières ont aussi été exposées par Assia Zarour, représentante du ministère de l'Industrie, qui n'a pas manqué de présenter les atouts de l'Algérie en la matière. Selon elle, plusieurs secteurs industriels offrent des opportunités d'investissement, à l'instar des industries mécaniques, aéronautiques et navales, machines agricoles, travaux publics et équipements industriels.



2e SESSION DU CONSEIL D'AFFAIRES DEMAIN

La volonté de hisser le partenariat économique bilatéral à des niveaux supérieurs, à hauteur des relations d'amitié et diplomatiques qui lient les deux pays, a été, en outre, exprimée par les deux parties lors de ce forum organisé par l'ambassade de Pologne et l'Algérie, en collaboration avec la Chambre polonaise de commerce.

La directrice de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, Sihem Nafaa, qui a rappelé le cadre réglementaire qui encadre le partenariat bilatéral, a souligné la nécessité d'exploiter cette rencontre pour prendre connaissance des opportunités, des facilités et des incitations qu'offre l'Algérie, notamment dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement. Selon elle, la présence de 14 entreprises polonaises activant dans les divers secteurs industriels offre une nouvelle opportunité de développer une coopération prometteuse et bénéfique pour les deux pays.

Signalant la nécessité de multiplier les rencontres entre les opérateurs des deux pays, elle a estimé que le Conseil d'affaire qui va se tenir demain devrait «tracer une feuille de route pratique et fixer des objectifs concrets». Selon elle, la tenue de deux missions économiques en deux mois témoigne de la volonté des opérateurs polonais de travailler avec leurs homologues algériens, signalant un niveau appréciable des échanges commerciaux.

Ces derniers ont atteint, en 2024, les 970 millions de dollars, ce qui reste toutefois loin des aspirations des deux pays eu égard aux opportunités et au potentiel en termes de commerce et d'investissement, a précisé Mme Nafaa, appelant à l'exploitation de toutes les opportunités.

La volonté d'aller de l'avant et de consolider le partenariat a été, en outre, exprimée par la partie polonaise. L'ambassadeur de la Pologne en Algérie, Krzysztof Kopytko, a signalé la volonté de son pays de consolider le partenariat avec l'Algérie, qui est «le partenaire clé du pays en Afrique du Nord». Notant le fort potentiel de l'Algérie, le diplomate a fait part de la signature de nombreux contrats à l'issue de la précédente mission économique consacrée au secteur de l'agroalimentaire, tout en exprimant son souhait de voir cette rencontre sanctionnée par la signature de nouveaux accords.

La mobilisation des efforts devrait ainsi permettre aux deux pays de bâtir «un partenariat solide, durable et tourné vers l'avenir». C'est d'ailleurs ce qu'a indiqué Kada Dinar, président du Conseil d'affaires algéro-polonais, du côté algérien, qui a affirmé que ce forum constitue une plate-forme stratégique pour aligner les visions des deux parties et identifier les réelles opportunités de partenariat.

Lilia Aït Akli

PRIX DES ALIMENTS DU BÉTAIL

Des mesures pour contrer la spéculation

LE MINISTÈRE de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a annoncé une série de nouvelles mesures visant à soutenir la filière de l'élevage de bétail et à réduire les coûts de production des viandes rouges. Ces mesures prévoient la mise à disposition de l'orge tout au long de l'année au niveau des Coopératives des céréales et légumes secs (CCLS) réparties sur l'ensemble du territoire national, avec une commercialisation au prix compétitif fixé à 3 900 DA le quintal, afin de «mettre un terme à la spéculation illicite ayant entraîné une hausse importante et injustifiée des prix, atteignant dans certains cas plus de 5 000 DA/quintal».

C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère. L'autre décision prise est de maintenir le prix subventionné de l'orge (destiné uniquement aux femelles reproductrices) à 2 500 DA le quintal à travers toutes les CCLS, et ce, pour «préserver le cheptel national, et soutenir les éleveurs à étendre leurs troupeaux et à améliorer la qualité de la production animale», selon la même source. Par ailleurs, de nouvelles mesures seront adoptées par l'Office national des aliments de bétail (ONAB) pour fournir, au niveau de ses unités de production, un aliment à base de son, de maïs et de soja, à des prix compétitifs de 3 150 DA/quintal pour les ovins et de 3 300 DA quintal pour l'engraissement des bovins, permettant ainsi aux éleveurs d'accéder à des aliments équilibrés et de qualité garantie. De nouvelles mesures réglementaires ont également été prises concernant le son, en assurant sa disponibilité au prix de 1 800 DA le quintal au profit de tous les éleveurs auprès des minoteries, afin d'assurer la stabilité du marché et l'approvisionnement de ce produit essentiel à la composition des aliments pour bétail. La mise en œuvre de ces mesures «fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation continus par les services du ministère afin d'en assurer l'efficacité et la réalisation des objectifs fixés».

M. B.

KARIMA TAFER À LONDRES

Les atouts du secteur minier algérien mis en avant

Le secteur minier algérien, dont l'attractivité a été renforcée à la faveur des réformes contenues dans la nouvelle loi, a fait l'objet d'une présentation, à Londres, par la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines chargée des Mines, Karima Tafer Bekir, à l'occasion de sa participation aux travaux d'un événement mondial sur la promotion de la coopération internationale en matière de développement du secteur minier.



Un exposé complet sur la feuille de route algérienne pour le développement du secteur des mines a été présenté par la secrétaire d'Etat, invitée par les organisateurs à prendre part à cet événement mondial intitulé «Resourcing Tomorrow», qui se tient à Londres du 1er au 4 décembre, sous le slogan «Sécuriser les minéraux et les ressources pour bâtir l'avenir».

La feuille de route de l'Algérie est axée sur «le développement de l'exploitation des minéraux rares, la promotion du traitement local, le renforcement de la recherche géologique, ainsi que sur des projets structurés visant à accroître la valeur ajoutée et à développer les industries liées aux ressources minérales», a indiqué Mme Tafer lors de son intervention à cette rencontre internationale, à laquelle participent une pléiade de ministres, d'experts, outre des investisseurs de plusieurs pays leaders du secteur minier.

L'ambition de l'Algérie d'approfondir la coopération internationale dans le domaine minier et d'encourager les partenariats dans ce secteur a été réaffirmée par la secrétaire d'Etat, qui a ensuite explicité ce qu'attend le pays des partenariats en question. Ces derniers doivent être «fondés sur le transfert de technologies, la formation et l'investissement responsable», a-t-elle dit, avant de souligner que les conditions pour des partenariats mutuellement bénéfiques sont garanties dans le cadre de la nouvelle loi minière, qui constitue «un levier essentiel pour une gouvernance moderne et pour l'amélioration du climat d'investissement dans ce secteur vital».

Parmi les avantages qu'offre la nouvelle loi minière algérienne, on peut citer la simplification des procédures administratives, la réduction des délais d'octroi des titres miniers, ainsi que la mise en place d'un guichet unique. La nouvelle loi offre aussi la possibilité d'investir en phase d'exploration sans création obligatoire d'une personne morale, et instaure, pour la première fois, la cession, la location ou l'hypothèque des titres miniers en vue de faciliter l'accès au financement bancaire.

La réputation de l'Algérie en matière des affaires n'est plus à démontrer, la rectitude ayant été son leitmotiv avec l'ensemble de ses partenaires dans tous les secteurs. C'est ce qu'a également mis en évidence la secrétaire d'Etat chargée des Mines. Elle a affirmé que «l'Algérie est un partenaire fiable grâce à la diversité de ses ressources minérales, aux réformes juridiques et réglementaires en cours, et à sa capacité de contribuer efficacement à la sécurité des approvisionnements mondiaux en minéraux stratégiques essentiels aux technologies modernes et à l'économie à faible émission de carbone».

Outre la présentation du secteur minier devant ses pairs et autres experts, Karima Tafer Bekir a représenté l'Algérie lors de plusieurs tables rondes de haut niveau durant son séjour à Londres, selon un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines. Ces tables rondes lui ont permis de rencontrer et de discuter avec des ministres et des représentants gouvernementaux de pays avancés dans le secteur minier, a-t-on ajouté. Ces sessions ont porté sur d'importants sujets stratégiques, notamment les perspectives d'approvisionnement en ressources minérales vitales et de développement de chaînes d'approvisionnement mondiales, les opportunités d'investissement durable dans le secteur minier algérien et le potentiel de coopération internationale, ainsi que le rôle central des minéraux stratégiques dans le soutien de la transition énergétique mondiale et de l'économie verte.

Il convient de noter que Resourcing Tomorrow est l'événement phare de la London Mining Week, réunissant plus de 2 000 participants issus des principaux acteurs des secteurs minier, énergétique, de l'investissement et technologique, dans le but de discuter des défis mondiaux liés aux ressources, de développer des partenariats stratégiques et de proposer des solutions pratiques garantissant la sécurité des minéraux et des ressources qui soutiennent l'avenir des énergies propres et de l'économie mondiale.

T. Gacem

TRAITEMENT DU MINERAI DE FER DE GARA DJEBILET

Sonarem s'appuie sur la recherche

LA SOCIÉTÉ nationale du fer et de l'acier (Feraal), filiale du groupe Sonarem, a signé une convention-cadre avec le Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI), visant à développer des techniques locales de traitement du minerai de fer de Gara Djebilet et moderniser les systèmes de production selon les normes internationales. Cette étape marque le renforcement de la complémentarité entre les capacités de la recherche scientifique et les exigences de l'industrie.

C'est ce qu'a indiqué hier le groupe public dans un communiqué, notant que cette nouvelle collaboration tend à développer des techniques locales pour le traitement du minerai de fer de Gara Djebilet et moderniser les systèmes de production afin de répondre aux normes internationales, permettant ainsi de doter l'industrie nationale de ressources technologiques avancées et de renforcer sa compétitivité. Intervenant à l'occasion de la signature de cette convention effectuée en marge des travaux du premier Atelier scientifique national sur les techniques de traitement du minerai de fer de Gara Djebilet, qui ont débuté avant-hier à Annaba, le représentant du Directeur général de Sonarem, Fethi Filali, a souligné l'importance et la portée de ce projet. Selon lui, la mine de Gara Djebilet «dépasse la dimension économique classique», car «il s'agit d'une ressource stratégique contribuant à la construction d'une industrie nationale du fer avancée».

Il a dans ce sens insisté sur la nécessité de renforcer la complémentarité entre les capacités de la recherche scientifique et les exigences de l'industrie pour réaliser un progrès qualitatif dans les techniques de traitement du minerai de Gara Djebilet.

L'atelier a connu la participation de représentants des secteurs de l'enseignement supérieur et de l'industrie, d'experts, de chercheurs et des représentants d'entreprises industrielles et minières.

Les intervenants ont présenté un exposé sur le projet de développement et de valorisation du minerai de fer de Gara Djebilet, soulignant son rôle dans le renforcement de la position industrielle et économique de l'Algérie, à travers l'innovation, l'efficacité et l'investissement dans des technologies avancées renforçant sa compétitivité à l'international.

Les travaux de l'atelier se sont poursuivis hier avec des interventions techniques et des discussions scientifiques visant à approfondir la recherche et élargir les perspectives de collaboration entre les secteurs scientifique et industriel, selon la même source.

Hamid B.

LE PDG DE LA SOCIÉTÉ BRÉSILIENNE WEG REÇU PAR ARKAB

Les perspectives de coopération passées en revue

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, hier, une délégation de la multinationale brésilienne WEG, leader dans la fabrication d'équipements électriques, électroniques et technologiques. La réunion s'est tenue en présence des présidents-directeurs généraux de la société brésilienne Francisco Martinez, de Sonatrach Noureddine Daoudi, de Sonarem Réda Belhadj, ainsi que des représentants du ministère. Les discussions entre les deux parties ont porté sur l'examen des relations de coopération et de partenariat entre WEG, Sonatrach et Sonarem, a indiqué un communiqué du ministère.

Le focus a été mis sur le renforcement de la coopération technique et technologique, notamment dans les domaines de la fabrication d'équipements, du traitement minier, du dessalement de l'eau de mer et des équipements connexes, ainsi que sur le développement de solutions numériques avancées pour la gestion et l'exploitation des équipements, selon la même source.

La réunion a également porté sur l'évaluation des opportunités commerciales et d'investissement en Algérie, en sus de l'importance de développer la présence de WEG à travers des projets de localisation de la fabrication et de la maintenance des équipements, conformément au protocole d'accord signé entre Sonatrach et WEG en mai 2023.

Le secteur minier n'a pas été en reste. Les projets de Sonarem, notamment ceux liés à l'intégration des technologies modernes dans l'exploitation et le traitement des ressources minérales ont été discutés, outre l'utilisation des énergies renouvelables telles que l'énergie solaire et les solutions de stockage d'énergie dans les projets pétroliers, gaziers et miniers. Dans le but de renforcer les capacités nationales dans le domaine de la maintenance technique avancée, la création d'un centre spécialisé dans la maintenance des équipements électriques en Algérie a également été évoquée.

A cette occasion, Arkab a affirmé que l'Algérie offre de nombreuses opportunités de partenariat et d'investissement dans les secteurs des hydrocarbures et des mines, tant au niveau national qu'à l'échelle africaine. Il a également mis en avant la nécessité de passer à des projets concrets et d'établir une feuille de route claire pour assurer leur mise en œuvre dans les meilleurs délais, en privilégiant les projets de dessalement d'eau de mer, en promouvant le contenu local et en fournissant une formation spécialisée. Pour sa part, Francisco Martinez a exprimé la volonté renouvelée de WEG de renforcer sa coopération avec l'Algérie et de développer des investissements à long terme. Il a exprimé la volonté de l'entreprise WEG de faire de l'Algérie une plateforme régionale pour ses activités industrielles et technologiques, grâce au transfert de technologies, à l'échange d'expertise et au développement de capacités de maintenance et de formation.

M. B.

INCENDIES DE TIPASA

La CNMA au chevet des familles sinistrées

RÉPONDANT à un appel de solidarité, juste après les incendies qui ont frappé Tipaza, la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a récemment mené une opération de soutien au profit des familles rurales touchées. Cette initiative a permis de distribuer des aides matérielles, notamment des têtes de bétail, afin de permettre aux familles sinistrées de reprendre leurs activités agricoles.

La salle omnisports de Messelmoun, dans la wilaya de Tipasa, a accueilli cette initiative solidaire, mettant en avant les valeurs de solidarité et de proximité en période de crise. L'événement a réuni le wali de Tipasa, le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles, les autorités locales, les acteurs du secteur et les agriculteurs sinistrés.

La CNMA, à travers son réseau direct, s'est mobilisée dès le départ pour soutenir les familles touchées et leur apporter l'aide nécessaire, notamment à travers cette opération, qui s'inscrit dans la continuité de sa présence sur le terrain. « La mutualité agricole considère comme un devoir sa présence dans de telles situations exceptionnelles qui frappent l'agriculture et le monde rural, même lorsque les sinistrés ne sont pas assurés », a-t-elle souligné.

Elle considère également ces moments comme une opportunité pour rappeler le « rôle essentiel de l'assurance et promouvoir cette culture au sein des milieux ruraux ». « À travers cette initiative de solidarité, la CNMA réaffirme une fois de plus son engagement envers les agriculteurs et les éleveurs, en misant sur l'entraide et l'accompagnement », ajoute la CNMA, rappelant que l'assurance agricole, avec ses couvertures multirisques et ses nombreuses facilités, reste « l'outil-clé » pour prévenir les risques et assurer la stabilité du monde rural.

À travers ce geste de solidarité, deux familles de la commune de Messelmoun ont reçu à domicile 43 têtes de bétail ainsi que plusieurs équipements agricoles.

Selon le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoulia, 146 dossiers ont été déposés au niveau des communes touchées par les incendies afin que les familles soient dédommagées le plus tôt possible et puissent reprendre leur train de vie quotidien.

T. Bouhamidi

2 000 CARNETS DE HADJ SUPPLÉMENTAIRES

Le geste de Tebboune envers les aînés

En vue de répondre à leurs nombreuses demandes et à leur désir d'accomplir ce rite, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'octroyer de nouveaux carnets de hadj à des citoyens et citoyennes âgés de 70 ans et plus, ayant participé plus de dix fois au tirage au sort du hadj sans succès.



L'annonce a été faite, hier, par le ministère de l'Intérieur, qui précise que cette mesure vise à répondre à une situation récurrente signalée par les services locaux, celle des personnes âgées n'ayant jamais été retenues malgré des années d'inscription.

Selon le ministère, cette dotation additionnelle répond à un impératif d'équité. Elle concerne exclusivement les personnes remplissant deux conditions précises : avoir atteint l'âge de 70 ans et justifier d'au moins dix participations aux tirages précédents. Les autorités entendent ainsi offrir « une chance réelle d'accomplir les rites du hadj » à cette tranche de la population, dont l'avancée en âge rend l'attente particulièrement difficile.

Cette décision intervient également dans un contexte où la demande nationale demeure largement supérieure au quota annuel accordé à l'Algérie, ce qui accentue le rôle déterminant du facteur aléatoire dans la sélection.

Pour attribuer ces 2 000 nouveaux carnets, un tirage au sort distinct sera organisé le samedi 6 décembre 2025. L'opération se déroulera aux sièges des wilayas ou tout autre lieu désigné par les autorités locales. La présence des candidats concernés, ou de leurs représentants, est exigée afin d'assurer la transparence du processus.

Le ministère souligne le caractère strictement exclusif de cette loterie : elle ne concernera aucun autre inscrit en dehors des citoyens répondant aux critères d'âge et de répétition d'inscription.

Depuis plusieurs années, de nombreux citoyens âgés, faut-il le noter, participent régulièrement sans parvenir à obtenir une place pour le pèlerinage. Cette initiative vise à réduire l'écart entre l'offre disponible et la demande persistante des aînés, souvent pénalisés par le hasard du tirage.

Il convient de rappeler que les autorités saoudiennes ont décidé la levée de la limite du quota réservé aux pèlerins algériens seniors de 7 %, avait annoncé, au mois d'octobre dernier, le responsable du dossier du pèlerinage au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Aamar Ghrib, rappelant que pour la saison du hadj 2026, l'Arabie saoudite avait initialement prévu de restreindre la participation des pèlerins algériens seniors, c'est-à-dire âgés de plus de 70 ans, à seulement 7 %.

Toutefois, grâce à l'intervention des hautes autorités algériennes, les Saoudiens ont annulé cette mesure. Ainsi, tous les citoyens et citoyennes âgés de 19 ans et plus ont pu s'inscrire au tirage au sort du pèlerinage, soit via le site électronique du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, pour les détenteurs d'un passeport biométrique, soit directement auprès des communes pour ceux qui ne disposent pas encore de ce document.

La période d'inscription a été fixée du mercredi 8 octobre 2025 au jeudi 6 novembre 2025, soit pendant 30 jours. Le tirage au sort pour arrêter les listes définitives des pèlerins concernés par la saison du hadj 1447 H/2026 a eu lieu le samedi 22 novembre, au niveau des sièges des Assemblées populaires communales (APC).

Lynda Louifi

PRIME DE RAMADHAN 2026

Dernier délai le 8 décembre

LE MINISTÈRE de l'Intérieur et des Collectivités locales a annoncé que le 8 décembre constitue la date limite pour le dépôt des demandes de bénéfice de la prime de solidarité de 10 000 DA représentant un geste de solidarité accordée à l'occasion du mois de Ramadhan 2026 et qui est destiné aux familles démunies.

À ce titre, plusieurs communes à travers le territoire national ont invité les citoyens concernés et remplissant les conditions requises à se rapprocher des bureaux de l'action sociale pour déposer leurs dossiers avant l'expiration du délai fixé. Aucun dossier ne sera accepté après cette date. Les bénéficiaires déjà inscrits au titre de la prime de solidarité 2025 doivent également renouveler leurs demandes.

Les personnes souhaitant bénéficier de cette aide et répondant aux critères d'éligibilité peuvent s'inscrire par l'une des deux voies dédiées à l'opération, à savoir via la plateforme numérique du ministère de l'Intérieur, accessible à l'adresse suivante : (service disponible uniquement pour les détenteurs d'une carte nationale d'identité biométrique) https://prestations.interieur.gov.dz/solidariteramdhan.

Les concernés peuvent également se présenter au niveau des services de la commune de résidence, et en remplissant le formulaire de demande de la prime, téléchargeable sur le site officiel du ministère de l'Intérieur.

Les demandeurs doivent veiller à compléter toutes les informations exigées dans le formulaire, en fournissant des données exactes et vérifiables.

Il est rappelé que cette prime est exclusivement destinée aux familles démunies répondant aux critères d'éligibilité mentionnés dans l'article 06 du décret exécutif n°25-86 datant du 22 février 2025 portant lancement de la prime de solidarité spéciale Ramadhan 2026.

Cette loi stipule en effet que cette prime est destinée, selon le communiqué, « après une enquête sociale aux citoyens mariés sans revenus ou bénéficiant d'un revenu mensuel égal ou inférieur au Salaire national minimum garanti (SNMG) qui est de 20 000 DA, comme sont également éligibles les chefs de famille dont le revenu est instable », sans omettre en guise de conclusion d'appeler les bénéficiaires de 2025 et répondant à de tels critères à renouveler leur inscription.

L. L.

AADL 3 À MÉDÉA

Lancement d'un programme de 1 400 unités

EN DÉPLACEMENT dans la wilaya de Médéa, le directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), Riadh Gamdani, a procédé, hier, à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation de 600 unités en formule location-vente AADL 3, au quartier Batti, dans la commune de Médéa.

L'opération s'inscrit dans un programme prévoyant la réalisation de 1 400 unités à l'échelle de la wilaya, en application des engagements du président de la République relatifs à la prise en charge du dossier logement.

En effet, cette opération constitue la première tranche du programme AADL 3 à Médéa, sachant que la wilaya a bénéficié d'un quota global de 6 300 logements dans le cadre de ce programme : 1 400 logements pour la première tranche et 4 750 pour la deuxième tranche, est-il indiqué.

Accompagné du wali Djillai Doumi, du président de l'APW et des autorités locales, le DG de l'AADL s'est rendu sur le site d'implantation du projet, où un exposé sur l'étude technique de la tranche lui a été présenté, notamment l'enveloppe financière allouée à sa réalisation, d'un montant de plus de 1,4 milliard de dinars.

Au cours de sa visite de travail et d'inspection, le DG de l'AADL a pris connaissance de l'état d'avancement des différents chantiers de la formule location-vente dans la wilaya, insistant sur le respect des délais de livraison du projet, marquant ainsi « une étape concrète dans la mise en œuvre de la nouvelle tranche de ce programme public ».

Nabil B.

FRANCE

La spirale inquiétante de la haine antimusulmane

La France est confrontée à une recrudescence préoccupante d'actes islamophobes et de discours politiques visant les musulmans, alimentant un climat de tension et de peur. Entre les polémiques ciblant la construction de lieux de culte et les profanations de mosquées, les organisations de défense des droits alertent sur une escalade « structurelle » du phénomène.

Dimanche soir, Marion Maréchal Le Pen a diffusé une vidéo tournée devant le chantier de la grande mosquée de Strasbourg, toujours en construction. L'eurodéputée d'extrême droite y appelle les électeurs à utiliser leur bulletin de vote comme « une arme » pour « faire barrage » aux élus locaux qu'elle accuse de « complaisance » avec de prétendus « islamistes ».

Elle cible ouvertement les collectivités ayant soutenu la construction de la mosquée, amalgamant pratiques religieuses musulmanes et mouvances radicales. « Vendre notre pays aux islamistes est la pire des corruptions », affirme-t-elle dans cette vidéo qui suscite de vives réactions. Pour des organisations comme le Collectif contre l'islamophobie en Europe (CCIE), ce type de discours contribue directement à nourrir un climat délétère et anxiogène.

Les données officielles confirment cette tendance. Le ministère français de l'Intérieur rapporte que 145 actes antimusulmans ont été enregistrés entre janvier et mai 2025, contre 83 sur la même période en 2024, soit une augmentation de 75 %. Les atteintes aux personnes ont même triplé, passant de 32 à 99. Des chiffres qui ne reflètent qu'une partie de la réalité, puisqu'ils ne comptabilisent que les faits ayant fait l'objet d'une plainte.

Le CCIE souligne pour sa part une hausse durable : 1 037 actes islamophobes recensés en 2024, soit +25 % en un an. Le phénomène, selon l'organisation, n'est plus conjoncturel mais bien « structurel ». Le rapport évoque agressions, insultes, profanations de mosquées et discriminations quotidiennes.

Un sondage Ifop réalisé en septembre 2025 pour la Grande Mosquée de Paris indique d'ailleurs que 66 % des musulmans déclarent avoir subi des comportements racistes au cours des cinq dernières années.



UNE MOSQUÉE PROFANÉE EN PLEIN CŒUR DE L'APRÈS-MIDI

Dernier incident en date, l'intrusion dimanche de plusieurs individus dans la mosquée Ar-Rahma du Puy-en-Velay (Haute-Loire). Entre 15 h et 17 h, du mobilier, des bibliothèques et plusieurs Corans ont été renversés ou déchirés. Les images, diffusées sur les réseaux sociaux et confirmées par le parquet, montrent un lieu de prière saccagé.

« C'est dégueulasse, on est en train d'attiser une haine sur une communauté », déplore Samy, habitant venu participer au rassemblement organisé lundi soir devant la préfecture. Environ 150 personnes s'y sont réunies pour dénoncer une « profanation odieuse », selon les mots du Conseil français du culte musulman (CFCM).

Adil Memdou, membre du bureau de la mosquée, avertit : « Chaque fois qu'on stigmatise les musulmans dans le débat public, certains se sentent légitimés à passer à l'acte. Aujourd'hui, c'est une mosquée. Demain, ce sera quoi ? »

Le parquet a ouvert une enquête pour « dégradations ». Le préfet de Haute-Loire a assuré aux responsables religieux « la pleine mobilisation des forces de l'ordre ».

La montée des actes s'inscrit dans un contexte politique tendu, marqué par des débats récurrents sur le voile, la construction de mosquées et la place de l'islam dans la société.

Une proposition de loi déposée par Laurent Wauquiez vise à interdire le port du voile aux mineures dans l'espace public. Une mesure jugée « très stigmatisante » par le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez, qui a exprimé son opposition. « Nos compatriotes musulmans peuvent se sentir blessés », a-t-il déclaré dimanche.

Dans le même temps, la Grande Mosquée de Paris a dénoncé un rapport sénatorial sur l'« entrismse islamiste », estimant qu'il « stigmatise une communauté entière » et propose des mesures « intrusives » telles que l'interdiction du voile aux accompagnatrices scolaires ou la limitation du jeûne du Ramadan pour les mineurs.

Selon l'institution, ces recommandations alimentent la confusion entre « religion et radicalisme » et menacent la « cohésion sociale ». Face à la multiplication des actes de haine, plusieurs voix s'élèvent. Le CFCM appelle à la vigilance et demande aux mosquées de renforcer leurs dispositifs de sécurité. L'évêque du Puy-en-Velay a exprimé sa « compassion » à la communauté musulmane et condamné « fermement toutes les violences contre les biens et les personnes ». La Grande Mosquée de Paris exhorte quant à elle à « défendre la laïcité qui protège toutes les religions » et à promouvoir des politiques de dialogue et d'inclusion.

Aymen D.

GLISSEMENTS DE TERRAIN ET INONDATIONS EN INDONÉSIE

Le bilan s'alourdit à 604 morts

LE NOMBRE de victimes des inondations et des glissements de terrain causés par les pluies torrentielles sur l'île indonésienne de Sumatra est passé à 604 morts.

L'Agence indonésienne de gestion des catastrophes a mis à jour lundi les données sur son site internet. Selon lesquelles, les équipes de secours continuent de rechercher environ 500 disparus.

Des responsables de l'Agence nationale indonésienne de gestion des catastrophes ont indiqué que les principaux axes de transport dans le nord de Sumatra, notamment dans les régions de Tapanuli du Sud, Tapanuli Central et Sibolga, restent fermés, et que les opérations de sauvetage sont ralenties par l'ampleur des dégâts.

L'Agence indonésienne de météorologie, de climatologie et de géophysique avait précédemment averti que les mauvaises conditions météorologiques persisteraient pendant plusieurs jours.

Plus tôt, le chef de l'Agence, Suharyanto, avait déclaré à la presse que le nord de l'île de Sumatra était la région la plus touchée par la catastrophe. Suharyanto a expliqué que les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent difficilement en raison du relief accidenté, des routes endommagées et des mauvaises conditions météorologiques.

Les responsables ont appelé les gouvernements régionaux à accélérer l'installation de postes médicaux et de cuisines publiques dans les centres d'évacuation les plus fréquentés.

R. I.

CENTRAFRIQUE

Bangui accuse l'Ukraine de former des terroristes africains



LA CENTRAFRIQUE alerte sur une menace venue de l'extérieur : des terroristes africains seraient formés par l'Ukraine dans plusieurs pays du continent. Le ministre de la Défense, Claude Rameaux Bireau, dénonce une opération organisée par Kiev, tandis que la Russie évoque un «second front» ouvert contre ses alliés en Afrique.

La République centrafricaine (RCA) alerte sur des activités suspectes impliquant le régime de Kiev sur le sol africain. Dans un entretien accordé le 1er décembre, le ministre centrafricain de la Défense, Claude Rameaux Bireau, a qualifié de « profondément choquante » la formation de terroristes africains par des spécialistes militaires ukrainiens. Selon lui, des informations fiables transmises par des pays voisins font état de sessions d'entraînement menées, par exemple, au Tchad ou en Mauritanie. Ces individus formés pourraient ensuite infiltrer la Centrafrique via les frontières terrestres. « Nous prêtons une attention particulière à ces faits. Ce phénomène est inadmissible », a-t-il déclaré. Bien qu'aucun incident direct n'ait été signalé à ce jour sur le territoire centrafricain, le risque est pris très au sérieux par les autorités de Bangui. « Ces terroristes peuvent traverser les frontières et créer l'instabilité dans notre pays », a précisé le ministre.

Maria Zakharova, porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, a déclaré que l'Ukraine, incapable de remporter une victoire militaire face à la Russie, cherche désormais à étendre le conflit en Afrique, qualifiant cette stratégie de « second front ».

Elle accuse Kiev de soutenir des groupes armés dans plusieurs États africains amis de la Russie. Ces déclarations rejoignent celles du ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, qui a affirmé en septembre que l'Ukraine fournissait des drones à des terroristes opérant au Mali, tout en assurant leur formation. Face à ces menaces, Bangui renforce sa coopération militaire avec Moscou. Le ministre Bireau a rappelé que la Centrafrique, avec l'appui direct de la Russie, a pu reprendre le contrôle de presque tout son territoire. En 2025, 2 600 soldats centrafricains ont été formés par des instructeurs russes. Il a également souligné que ce partenariat a permis la signature d'un accord avec les dernières factions rebelles encore actives dans le pays, dont les groupes UPC, 3R et MPC. Le ministre a tenu à réaffirmer l'engagement de son pays contre toute tentative de déstabilisation extérieure. « Nous rejetons les pratiques néocoloniales et nous sommes prêts à défendre notre souveraineté », a-t-il insisté.

R. I.

PROJET DE CRÉATION D'UN PÔLE D'EXCELLENCE À GHARDAÏA

Formation aux métiers des énergies renouvelables

LE CENTRE de formation professionnelle d'Oued-Nechou, situé à 10 km Nord de Ghardaïa, sera érigé prochainement en pôle d'excellence dédié à la formation spécialisée aux métiers des énergies renouvelables. C'est ce qu'a déclaré, hier, la Direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya.

La démarche intervient en application d'une coopération algéro-allemande, avec l'appui de l'Agence de coopération internationale allemande (GIZ), au titre de la mise en œuvre du projet (AEDA II) visant à soutenir, moderniser et améliorer l'employabilité des diplômés de la formation professionnelle, a expliqué le DFEP de Ghardaïa, Mohamed Agueb.

Le projet vise à équiper ce pôle d'excellence en matériel moderne et adéquat de formation et de s'imprégner de l'expérience allemande, en introduisant des méthodologies modernes afin d'améliorer la qualité de la formation et permettre ainsi aux diplômés du secteur des énergies renouvelables l'accès facilement au marché du travail, a-t-il souligné.

Ce centre d'excellence, qui s'étend sur une superficie de plus d'un hectare et offre une capacité pédagogique de 300 places avec une résidence de 60 lits, dispensera une formation aux normes internationales dans les métiers liés aux énergies renouvelables, avec des travaux pratiques et stages sur les sites de la mini-station d'énergie solaire d'Oued-Nechou, créée en 2012, d'une capacité de 1,1 mégawatts (MW) et dotée de 6.000 panneaux photovoltaïques, ainsi que de la mini-centrale photovoltaïque expérimentale d'une capacité de 30 KW, mise en service en octobre 2016 dans l'enceinte de l'unité de recherche en énergie renouvelable de Ghardaïa et de l'université, a fait savoir la même source.

Pour les responsables du secteur de la formation de Ghardaïa, ce partenariat permet de renforcer la qualité de la formation, avec des programmes et méthodes d'enseignement modernes, aux normes internationales.

La région de Ghardaïa a été choisie par les pouvoirs publics pour être une plateforme de formation pour la maîtrise du processus de développement des énergies renouvelables, le solaire notamment.

Une Unité de recherche, la première dans le Sud algérien, a été créée en novembre 2002 à Ghardaïa, affiliée au Centre de recherche appliquée en énergies renouvelables (CDER).

Selon ses statuts, cette unité de recherche appliquée s'attèle à la maîtrise et au développement de nouvelles technologies, l'innovation, la recherche et la formation dans le domaine des énergies renouvelables appliquées aux différents domaines socio-économiques.

R. R.

INFRASTRUCTURES, GAZ ET ORDRE URBAIN

Oran se mobilise pour le 65e anniversaire du 11 décembre

À Oran, la ville s'est mobilisée hier à l'occasion du 65e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, avec l'inauguration de plusieurs infrastructures éducatives et sanitaires en hommage aux martyrs. Deux nouvelles zones ont également été raccordées au gaz naturel et un bureau de poste a été ouvert pour renforcer les services de proximité.



Les autorités locales ont supervisé en parallèle une opération d'envergure visant à libérer les trottoirs et l'espace public.

La journée a débuté dans la commune de Messerghine, avec l'inauguration de l'école primaire du quartier Rabah, désormais nommée en mémoire du chahid Cheikh Mokhtar. Ce nouvel établissement offre aux élèves de la région de meilleures conditions de scolarisation et limite les déplacements vers d'autres écoles plus éloignées.

Le wali d'Oran Ibrahim Ouchane, accompagné de ses collaborateurs, s'est ensuite rendu au village El Bredia, dans la commune de Boutlelis, pour naugurer la salle de soins locale, désormais baptisée du nom du chahid Berkat Bouamer.



Lors de cette visite, il a souligné l'importance d'assurer des prestations médicales de qualité et une prise en charge optimale pour les habitants. Cette structure de proximité renforce l'accès aux soins et répond aux besoins exprimés par les résidents du village.

Dans le cadre des services de proximité, le premier premier responsable de l'exécutif a également supervisé l'ouverture du bureau de poste d'El Rass El Abiad, désormais nommé Moudjahid Meki Idriss. Ce bureau permettra de fournir des services postaux de proximité aux habitants de la zone, améliorant l'accessibilité des services publics.

Par ailleurs, le gaz naturel a été mis en service dans les zones de Bekouq (367 familles) et Aïn Tasa (430 familles), relevant de la commune de Aïn El Kerma. Au total, 797 familles bénéficient désormais de cette ressource essentielle. Ces deux zones étaient les dernières localités isolées inscrites dans le programme de raccordement des zones isolées de la wilaya.

La longueur totale du réseau de gaz atteint 3 174 km, avec 392 268 clients desservis, et près de 10 km de réseaux de transport et de distribution ont été réalisés pour alimenter ces nouvelles zones.

En parallèle à ces inaugurations et mises en service, le wali a supervisé une opération d'envergure sur la Route Nationale n°2, dans la délégation de Bouamama, afin de libérer les trottoirs et l'espace public occupés illégalement.

Cette intervention, coordonnée par la cellule de l'environnement du cabinet du wali avec la commune d'Oran, la sûreté nationale et la gendarmerie, a permis de retirer 32 extensions anarchiques, 12 tables commerciales et cinq barrières métalliques, rétablissant ainsi un environnement plus sûr et organisé pour les habitants.

Brahim Mazi

LE MUSÉE DE LA STATION DU MILIEU SAHARIEN

Le wali Beni-Abbes ordonne la réouverture

FERMÉ depuis plus d'une année, le musée de la station du milieu saharien de la wilaya de Béni-Abbès sera rouvert sur instruction du wali, Ali Moulay, qui souligne l'importance de ce centre unique dans le pays, dédié à la faune, la flore, la culture et l'artisanat sahariens, c'est ce qu'ont indiqué hier les services de la wilaya.

Lors d'une récente visite sur les lieux, en compagnie du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le chef de l'exécutif local a souligné la nécessité de la réouverture immédiate de ce musée, fermé depuis plus d'une année au grand public pour réhabilitation, a précisé la même source. La réouverture de cette structure, qui se distingue par la spécificité unique de sa collection muséologique, revêt une importance nationale et internationale, selon le premier responsable de la wilaya de Beni-Abbes.

Selon les mêmes services, pendant la période de sa fermeture, cette station et son musée sont restés, néanmoins, accessibles aux scientifiques et aux étudiants.

Soulignant également que l'objectif de la réouverture du musée est de redonner à cet établissement son rôle central, à savoir la valorisation de sa collection exceptionnelle dédiée à la faune et à la flore saharienne, ainsi qu'à des éléments liés aux cultures populaires sahariennes, à l'artisanat et au savoir-faire traditionnel de la région de la Saoura.

Ce musée, considéré comme unique en son genre dans le pays, a bénéficié de travaux de réhabilitation et de modernisation, grâce à une enveloppe financière de plus 56 millions de DA, allouée à cet effet, a-t-elle ajouté.

Cette opération s'inscrit au titre de la mise à niveau cette structure scientifique et culturelle, selon la même source, ajoutant qu'elle a été marquée par des travaux de rénovation des salles et halls d'exposition, ainsi que des locaux administratifs et techniques de cet espace culturel et scientifique, dépendant actuellement du Centre de recherches scientifiques et techniques sur les régions arides (CRSTRA) de Biskra, ont indiqué les mêmes services. La réhabilitation de cette structure a également concerné les deux laboratoires de recherche spécialisés en biologie animale et végétale, a-t-on fait savoir

Ce musée est un précieux outil pour les scientifiques travaillant dans les domaines de la géologie, de la botanique, de la zoologie et de l'environnement saharien, et ce, grâce à son importante collection muséologique, selon la même source.

Par ailleurs, outre ses spécificités scientifiques, cet espace propose plusieurs expositions consacrées à la géologie préhistorique, aux espèces ornithologiques rares, à l'entomologie, ainsi qu'aux métiers d'art et traditions artisanales du terroir de la Saoura.

On y trouve également un zoo regroupant diverses espèces animales caractéristiques des zones arides, dont une tortue terrestre âgées de plus 104 ans.

Des universitaires et des observateurs locaux avaient suggéré, auparavant, de rattacher cette station et son musée, qui s'étend sur une superficie de plus de deux hectares, à l'université Tahri Mohamed de Bechar. Une telle démarche permettrait sa gestion par un établissement universitaire à sa proximité, en plus de dynamiser ses activités scientifiques et pédagogiques, tout en offrant des opportunités de formation uniques pour les étudiants des différentes universités du pays, ont-ils souligné.

De nombreux experts nationaux et responsables de l'Agence nationale du service géologique d'Algérie (AGSA) ont souligné sa valeur scientifique et culturelle, lors d'un récent atelier national sur la géologie, tenu à Beni-Abbes du 9 au 13 octobre dernier.

R. R.

ISSUES DE LA RÉSIDENCE DE CRÉATION TENUE EN MARGE DE L'IFCA

Des «placticiens émergeants» exposées à la villa Boulkine

Les travaux artistiques de la résidence de création organisée en marge du 9e Festival culturel international des Arts plastiques contemporains (IFCA 2025), ont été restitués dans une exposition ouverte au public, lundi à Alger, réunissant les œuvres de 12 jeunes talents plasticiens autour du thème de cette 9e édition, «Au-delà des frontières».



Visible jusqu'au 10 décembre à la villa Boulkine, lieu emblématique datant du XVIIIe siècle, prévu notamment pour abriter le Grand Musée d'Afrique, cette exposition, fruit de la résidence artistique accueillie à la Villa Dar Abdelatif, siège de l'Agence algérienne pour le Rayonnement culturel, a regroupé les travaux de 12 jeunes artistes «sur la centaine de candidatures postées sur la plateforme du commissariat de la 9e édition de ce festival», a expliqué la Cheffe du département Arts Visuels et Patrimoine à l'AARC, Mme Meriem Ait El Hara.

Préférant d'abord parler d'»» au lieu de «jeunes artistes», le commissaire de la 9e édition de ce festival, Hamza Bounoua a déclaré que «tous les moyens ont été mis à la disposition de ces plasticiens en devenir» qui ont travaillé intensément durant une semaine autour de la mise en valeur du thème de ce festival, encadrés par le professeur, Réda Djemaï d'Algérie et les artistes, Mohamed Al Masry d'Egypte et Mohamed Alamin de Libye.

Le thème de cette résidence de création, éponyme à celui de la 9e édition de ce festival, est très significatif dans la mesure où il «invite les pays du monde à aller au-delà de leurs frontières et venir en Algérie découvrir la richesse et la diversité de son patrimoine culturel et inversement», a encore expliqué M. Bounoua.

Le commissaire du festival a enfin émis l'hypothèse de «proposer l'idée de répercuter cette exposition au niveau des centres culturels algériens à l'étranger», ce qui permettrait, a-t-il conclu, «une plus grande ouverture de l'Algérie sur le monde par le biais de ces jeunes artistes émergents».

Conçues dans des perspectives existentielles, les Œuvres de Melina Nour Benzerroug d'Alger, Sonia Bouzidi de Tizi Ouzou, Maroua Alkhir de In Salah, Billel Belatrous de Setif, Mohamed Azzelareb Benelmouaz de Laghouat, Meriem Adoune de Sidi Bel Abbes et Larbi Benhedjar de Mostaganem, invitent à une introspection au regard attentif sur ses pensées, ses émotions et ses motivations, pour une meilleure connaissance de soi.

Inspirés par l'adversité, les aléas contraignants de la vie et les injustices dans le monde, les rendus de Bouzeraa Amani et Khaled Lamis de Constantine, Mahdi Milat d'Oum El Bouagui, Nourhane Ghodbane et Abdelmohcene Hamel de Annaba, évoquent dans le même élan de cette quête de soi, l'éternel tourment, provoqué par la coexistence d'éléments qui opposent le corps à l'esprit, la passion à la raison, ouvertement exprimé sur l'arène de la dualité.

Dans un élan créatif prolifique, les œuvres, aux formats «raisin» ou grands de ces artistes promis à de belles carrières, ont été réalisées dans divers techniques, souvent mixtes, au-delà des collages, de l'aquarelle, l'acrylique ou les méthodes d'application par couches. Utilisant des couleurs incluant la détermination des contrastes, la gestion des valeurs, et l'utilisation de mélanges de pigments ou de glacis pour obtenir des couleurs spécifiques, ces artistes en herbe ont choisi pour certaines toiles de faire de la couleur un sujet principal, l'utilisant également pour représenter la réalité ou exprimer des émotions.

«Beyond the limits of the body», «In Search of Freedom», «Collision avec le néant», «Les pêcheurs d'étoiles», «Clair de lune», «Portrait de l'âme», «To Be Realist», «Restriction», «Jeux sans frontières», «Derrière les apparences» et «Splited», représentent quelques titres des toiles exposées, appelant à la nécessité de faire régner l'amour et la paix dans le monde.

Unanimes à exprimer leur «bonheur d'avoir pris part à cette belle expérience», les jeunes artistes ont émis le souhait de voir cette résidence de création régulièrement reprogrammée».

Le 9e Festival culturel international des Arts plastiques contemporains se poursuit jusqu'au 6 décembre, avec la participation de 120 artistes venus de 34 pays dont, la Palestine, le Sahara occidental, la Tunisie, la Libye, l'Egypte, le Qatar, l'Iran, le Royaume uni, le Cameroun, la Nigéria, la Lettonie, l'Italie et la Chine.

R. C.

DÉBUT DU FESTIVAL DU THÉÂTRE DU SAHARA AU KSAR TAMASAKHT

Culture et créativité au cœur du désert

LE FESTIVAL international du théâtre du Sahara s'est ouvert, lundi soir, au ksar Tamasakt (wilaya d'Adrar) avec la participation d'artistes nationaux et étrangers.

Dans son allocution diffusée lors de la cérémonie officielle d'ouverture, qui s'est déroulée dans une ambiance festive et colorée, et en présence d'un public nombreux, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a indiqué que la tenue de ce Festival, placé sous le slogan «Le théâtre est résistance», à Adrar, constituait une reconnaissance de la créativité théâtrale dans les régions sahariennes, saluant cette initiative qui promet succès à cet événement international.

Et d'ajouter que le théâtre était un espace de réflexion avant d'être un spectacle artistique, précisant que l'idée du théâtre du Sahara traduisait la conviction que la culture ne devrait pas être confinée et qu'elle devait rayonner à travers la vaste géographie de l'Algérie.

Le commissaire du Festival, Cheikh Okbaoui a, pour sa part, mis en avant le caractère qualitatif de la participation et l'enthousiasme du public toujours aussi fervent du quatrième art.

L'un des principaux objectifs de cette manifestation, organisée en hommage à l'artiste du théâtre le défunt Ahmed Hammoumi, est de consacrer le théâtre de proximité, a-t-il poursuivi.

La cérémonie d'ouverture du Festival international du théâtre du Sahara (1-7 décembre) a également été marquée par la distinction d'une pléiade de figures du monde du théâtre et par la présentation de la pièce «Oudjoud» (Existence) du metteur en scène, Haroun Kilani, traitant de la question de la résistance et de la cause palestiniennes.

R. C.



ORAN

Hommage à la mémoire de l'Émir Abdelkader

LES MANIFESTATIONS marquant l'allégeance à l'Émir Abdelkader, geste fondateur du 27 novembre 1832 et source inaltérable de dignité et de résistance, se poursuivent à travers le territoire. À Oran, Le Centre algérien du cinéma, en collaboration avec des associations culturelles et citoyennes, organise ce jeudi 4 décembre un rendez-vous cinématographique dédié à cette figure majeure de l'Etat algérien moderne moderne.

Une séance cinéma propose le film historique « eldjanah el mouhib (l'aile majestueux), l'Émir Abdelkader 1860 », une œuvre produite par Zakaria Production qui revisite un épisode clé de la vie de l'Émir, entre leadership visionnaire, quête de justice et générosité héroïque. Ce retour à l'écran se veut autant un hommage qu'un acte de transmission, qui rappelle combien la trajectoire de l'Émir demeure un phare pour les générations.

La rencontre sera enrichie par les interventions du professeur Tchikou Bouhassoun, du chercheur Haroun Berkane et du chercheur Ahmed Belhaj.

Ensemble, ils offriront un éclairage historique, cinématographique et symbolique sur la portée de cette œuvre. Un débat ouvert suivra la projection, invitant les citoyens à dialoguer autour de la mémoire nationale et de son incarnation dans le septième art.

A. B.

DISPARITION

Décès de l'artiste plasticien Youssef Sari



L'ARTISTE PLASTICIEN Youssef Sari, l'un des pionniers des arts plastiques en Algérie, est décédé, lundi à Alger, à l'âge de 80 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né en 1945 à Alger, Youssef Sari est considéré comme l'un des plus grands artistes plasticiens algériens et l'une des figures majeures de la création artistique nationale.

Il laisse derrière lui un parcours riche et varié comme peintre, photographe, formateur, sportif, scout et voyageur. Il a également exercé dans le domaine de l'imprimerie où il a dirigé l'imprimerie de son grand-père, Badreddine Sari.

Passionné du dessin et de la peinture dès son jeune âge, il rejoint l'Association des Beaux-Arts de 1960 à 1970, où il étudie aux côtés de plusieurs artistes dont Mustapha Belkahla, Aïcha Haddad et Moussa Bourdine.

Il a également été membre de l'Union nationale des arts plastiques (Unap) entre 1969 et 1975, ainsi que de l'Union générale des plasticiens arabes.

Youssef Sari a participé à de nombreuses expositions et compétitions nationales et internationales entre 1964 et 1976, ce qui lui a valu de marquer son nom en lettres d'or dans l'histoire des arts plastiques algériens.

L'artiste a été honoré, en octobre dernier, pour son riche parcours, à l'occasion d'une exposition organisée au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23) à Alger, présentant une sélection de ses œuvres choisies par sa famille parmi son important actif artistique.

R. C.

COUPE ARABE FIFA 2025 (GR. D / 1re J) ALGÉRIE-SOUDAN

les «Verts» pour bien entamer la défense de leur titre

L'équipe nationale de football A›, tenante du trophée, affrontera son homologue soudanaise, mercredi au stade Ahmed-Bin-Ali à Doha (13h00 algériennes), avec l'intention de réussir ses débuts en Coupe arabe de la FIFA 2025 (1-18 décembre), à l'occasion du match inaugural du groupe D.

La sélection A›, renforcée par des joueurs d'expérience, à l'instar de l'actuel meilleur buteur historique de l'équipe nationale Islam Slimani (CFR Cluj/ Roumanie), Adam Ounas (Al-Sailiya SC/Qatar), ou encore Yassine Brahimi (Al-Gharafa/Qatar), devra l'emporter pour se mettre en confiance dès le début du tournoi, avant d'affronter Bahreïn (samedi) puis l'Irak (mardi prochain), favori avec l'Algérie pour la qualification en quarts de finale de cette 11e édition. «Nous (sommes) au Qatar pour défendre notre titre arabe, c'est certain. Notre objectif initial est d'atteindre le deuxième tour, mais nous aspirons à conserver le titre remporté lors de la dernière édition. Nous aborderons chaque match individuellement», a indiqué le sélectionneur national, Madjid Bougherra.Sur le plan de l'effectif, l'ancien capitaine des «Verts» sera face à des absences. En effet, le milieu de terrain Houssem-Eddine Mrezigue (Dinamo Makhatchkala/ Russie) ne pourra pas rejoindre le groupe à Doha avant le 8 décembre, alors que le défenseur central Ayoub Ghezala (MC Alger) et Mohamed Azzi (Dinamo Makhatchkala) ont déclaré forfait pour diverses raisons.

«Tous les matchs seront difficiles, car il s'agira de derbies marqués par la passion et l'intensité. Toutes les équipes (sont venues) avec la volonté de gagner, ce qui nous obligera à être parfaitement préparés, notamment sur le plan moral», a ajouté l'ancien capitaine de la sélection nationale.De son côté, la sélection soudanaise, qualifiée pour le tournoi arabe en éliminant en barrages le Liban (2-1), a réussi à mettre fin à une période de disette de huit matchs sans victoire, toutes compétitions confondues.L'histoire se répète entre l'Algérie et le Soudan, qui s'étaient déjà affrontés lors de la 1re journée de la précédente édition de la Coupe arabe FIFA 2021 dans un match soldé par un large succès des «Verts» (4-0).La dernière confrontation entre les deux pays remonte à août dernier, lors des quarts de finale du CHAN-2024 (décalé à 2025), à Zanzibar. Le Soudan avait éliminé l'Algérie (1-1, aux T.A.B : 4-2).Dans l'autre match de cette poule D, l'Irak partira largement favori devant Bahreïn, au stade 974 (15h30).Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale, prévus les 11 et 12 décembre. Le vainqueur du tournoi empochera une prime conséquente de plus de 7 millions de dollars, alors que le finaliste touchera plus de 4 millions de dollars.



LA STAT' QUI INCITE À L'OPTIMISME

Le premier test sera face au Soudan au stade Ahmed Ben Ali (Al Rayyan). Pour sa part, Madjid Bougherra s'apprête à disputer sa 4e phase finale d'un tournoi. En officiel, le sélectionneur de l'équipe nationale A' n'a toujours pas perdu le moindre match. Détails. Certes, Boughera reste sur une petite désillusion au CHAN 2024 (reporté à 2025 et joué l'été dernier). L'Algérie avait signé une élimination dès les quarts de finale contre le Soudan en août écoulé. Cette sortie d'épreuve survenait suite à la série des tirs au but. Cela compte règlementairement comme un match nul. C'est aussi le cas pour la finale perdue au CHAN 2022 en Algérie face au Sénégal.
Cependant, globalement, dans les tournois et les matchs officiels, Bougherra ne compte pas la moindre défaite. En effet, lors de la Coupe Arabe FIFA 2021, qu'il avait décrochée, il a disputé 6 matchs pour 4 victoires et 2 nuls. L'attaque a inscrit 13 buts pour 4 buts concédés. Par la suite, au CHAN 2022, sa troupe avait atteint la finale signant 6 clean sheets et 5 succès pour 1 nul (finale) et 9 réalisations marquée. Pour finir, la dernière compétition jouée par le Magic était le CHAN 2024. Là, le parcours était plus compliqué avec une épreuve jouée dans une période sensible (début de saison et manque de préparation). La défense, habituel point fort, a cédé dans 3 rencontres (1 but encaissés à chaque fois) sur 5 pour un bilan général de 1 victoire et 4 nuls (2 victoires et 5 nuls si l'on compte les deux matchs de qualification). Par ailleurs, offensivement, les camarades de Sofiane Bayazid ont fait trembler les filets adverses à 9 reprises dont 6 durant le rendez-vous continental. La courbe de performances de la sélection A' est descendante en raison d'une fébrilité défensive constatable. Est-ce que les renforts dans ce secteur, avec la convocation de Youcef Atal et Mohamed Amine Tougaï (présent lors de la dernière consécration au Qatar) vont aider à redresser la pente ? Cela reste à voir. En tout cas, s'il y a une chose à retenir, c'est que Bougherra n'a toujours pas goûté à la défaite en matchs à enjeu. C'est sur ça qu'il faudra bâtir.

28,7 ANS, L'ÂGE MOYEN DE L'ÉQUIPE À BOUGHERRA

Avec neuf joueurs trentenaires, la sélection algérienne, qui prendra part à la Coupe arabe des nations de la FIFA – Qatar 2025, est parmi les plus âgées du tournoi. En fin de compte, Madjid Bougherra a choisi l'expérience et le métier pour s'attaquer à la défense du titre arabe qu'il a décroché, il y a quatre ans, au Qatar et dont les hostilités débuteront mercredi 3 décembre au stade Abdullah-bin-Ali. Depuis leur arrivée, les coéquipiers du ''vétéran'' Islam Slimani, le plus âgé des Verts (37 ans), ont plongé dans l'ambiance de cette épreuve en enchaînant trois séances d'entraînement, mais sans la présence de tous les joueurs puisque manquaient à l'appel le milieu Houssem Eddine Mrezigue, l'attaquant Rafik Guitane et le gardien Farid Chaâl qui avait pris part au déplacement du CR Belouizdad au Congo pour affronter le club Otoho d'Oyo en Coupe de la Confédération. Quant à Brahimi, il poursuit sa préparation spécifique, au moment où Sofian Bendebka rejoignait le groupe, dimanche soir, après avoir été retenu pour des considérations familiales. La veille de leur première confrontation, Bougherra a multiplié les ateliers et les exercices technico-tactiques, mais également les séances vidéo afin de mettre en place ses plans de jeu en fonction des adversaires. Pour cela, il compte sur des joueurs chevronnés qui ont déjà disputé des compétitions intenses et dont l'enjeu est assez relevé puisque son effectif compte, outre Slimani, Amir Sayoud (35 ans), Yacine Brahimi (35 ans), Sofian Bendebka (33 ans), Abdelkader Bedrane (33 ans), Yacine Benzia (31 ans), Zakaria Draoui (31 ans), Victor Lekhal (31 ans) et Farid Chaâl (31 ans). À ces éléments, d'autres ne sont pas loin, tels les Réda Helaïmia (29 ans), Adam Ounas (29 ans), Houari Baouche 29 ans), Youcef Atal (29 ans) et Naoufel Khacef (28 ans), qui sont tous des titulaires potentiels dans l'échiquier de Bougherra. Ces choix ont, bien évidemment, fait débat auprès de l'opinion et des supporters des Verts qui ont été partagés entre le recours aux ''anciens'' et un rajeunissement de la sélection pour préparer l'avenir, non sans oublier la place des joueurs locaux dont le nombre s'est réduit à huit, comparativement à la dernière participation au Championnat d'Afrique des nations (CHAN)-2024.
Quant à la bande des jeunes, elle sera représentée par le troisième gardien Mohamed Hadid (23 ans), le défenseur Réda Benchaâ (23 ans) et les deux attaquants du championnat Qatari, dont le meilleur buteur Redouane Berkane (22 ans) et le meilleur goléador de la Ligue des Champions asiatique, Adil Boulbina (22 ans). Pour Bougherra, qui se dit préparer une bonne surprise, il s'agira d'assurer un équilibre d'équipe et des complémentarités qu'il faudra aller chercher, en comptant sur l'instinct des joueurs et la complicité entre tous ceux qui ont déjà évolué ensemble par le passé, que ce soit à la CAN-2019 et les CAN qui ont suivi, ou bien lors de la précédente Coupe arabe de 2021 où l'on dénombre sept rescapés, à savoir les Brahimi, Sayoud, Draoui, Mrezigue, Bendebka, Bedrane et Tougaï. Reste à savoir si la cuvée 2025 sera du même niveau ou meilleure que celle de 2021 qui a surpris tout le monde au fil des matchs jusqu'au sacre final face à la Tunisie qui a chuté d'entrée face à la Syrie (0 – 1) !



COUPE ARABE FIFA 2025

Bougherra, Chaque rencontre est une finale »



Lors de la conférence de presse tenue mardi, Bougherra a insisté d'emblée sur l'état d'esprit du groupe

« Il n'y a pas de pression supplémentaire. Nous attendons tout dans cette compétition. Hier, la Palestine et la Syrie ont gagné contre deux équipes pourtant candidates au titre. »
Revenant sur sa philosophie de travail, il a rappelé la nature particulière de ce tournoi :
« C'est une compétition, comme je l'avais dit en 2021. Quand elle commence, tout le monde est candidat. Chaque rencontre est une finale, chaque sélection cherche la victoire. »
Pour lui, les résultats de la veille confirment l'exigence du moment :
« Ce que je dis s'est confirmé après les matchs d'hier. Même les joueurs doivent être plus concentrés et jouer chaque match comme s'il s'agissait d'une finale. »
Interrogé sur le duel face au Soudan, Bougherra n'a pas hésité à mettre en garde ses joueurs :
« Nous connaissons bien la sélection du Soudan. Nous l'avons déjà affrontée au CHAN. Elle possède un large public ici au Qatar. » Il a également rappelé le contexte délicat que traverse le pays, un élément susceptible de nourrir la motivation des joueurs soudanais :
« Ils ont des problèmes dans leur pays, et cela les motive. Ils veulent rendre leur peuple heureux. Le Soudan traverse des moments difficiles, et tout cela doit être pris en considération. » Avant de conclure en soulignant l'importance capitale de cette première rencontre :
« Le football, ce n'est pas seulement le jeu et la préparation tactique, c'est aussi la ferveur, la motivation et l'esprit de groupe, surtout dans ce type de compétitions. Le premier match est extrêmement important. » Dans un groupe relevé comprenant également l'Irak et Bahreïn, les Verts savent que chaque point comptera sur la route des phases finales.

«LA COUPE ARABE COMPTE AUTANT QUE LA CAN»

Bougherra a expliqué que la présence des supporters algériens dans les rues du Qatar est, en soi, une source de motivation naturelle pour les joueurs de l'équipe nationale, les incitants à réaliser une belle performance.
« Je suis ravi de l'esprit d'équipe. Chacun souhaite rendre les fans heureux, surtout après ce que nous avons vu ici au Qatar. J'ai dit aux joueurs que la Coupe arabe est une compétition aussi importante que la Coupe d'Afrique des Nations, et que les gens aiment vous voir fiers de votre équipe nationale, c'est le plus important.»

«LA COUPE ARABE POURRAIT MARQUER LA FIN DE CARRIÈRE INTERNATIONALE POUR CERTAINS»

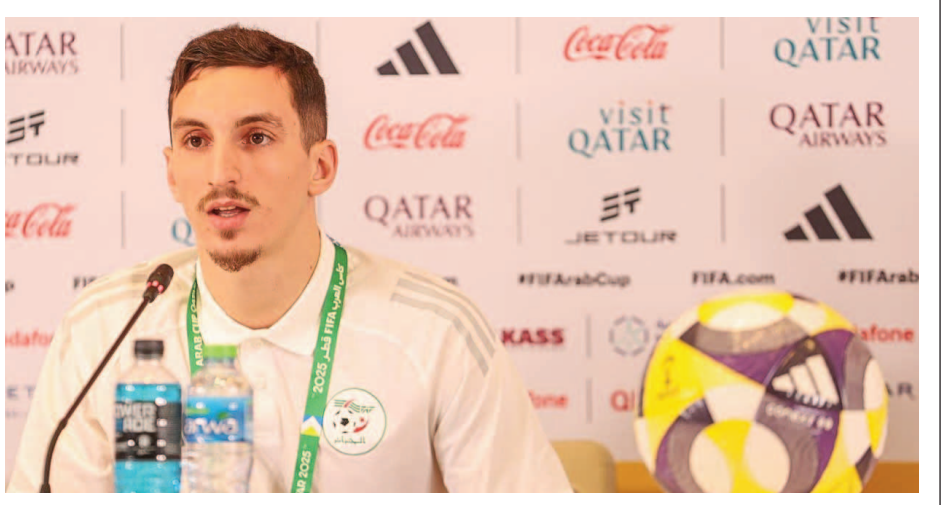
Interrogé sur les différences entre l'effectif de 2021 et celui de l'édition actuelle, Bougherra a répondu: « Nous avons sélectionné de jeunes joueurs prometteurs pour l'avenir de l'équipe première, comme Boulbina, Abada et d'autres, ainsi que des joueurs expérimentés.» Il a ajouté : «Certains joueurs disputeront peut-être leur dernière compétition internationale avec l'Algérie. Dans cette configuration, certains voudront se montrer à la hauteur afin de terminer leur carrière internationale en beauté, car ce dernier tournoi pourrait être une source de motivation supplémentaire.»

Boulbina, « Notre objectif est de remporter le titre encore»

À la veille du match d'ouverture de l'Algérie A' en Coupe arabe 2025, Adil Boulbina, attaquant d'Al-Duhail et l'un des jeunes talents les plus prometteurs du football algérien, s'est présenté en conférence de presse avec un discours clair : il veut briller dans cette compétition avant de penser au reste. Bien qu'il ne cache pas son ambition d'accéder un jour à l'équipe nationale première, Boulbina affirme que ses priorités sont parfaitement ordonnées. Interrogé sur une éventuelle convocation en cas de performances marquantes au Qatar, il a rappelé son rêve d'enfant :
« Jouer en équipe nationale A a été un rêve pour moi. C'est le rêve de tout jeune joueur. »
« Toute ma concentration est liée à la Coupe arabe. Je veux être à la hauteur des attentes du public algérien, qui me soutient et m'apporte beaucoup moralement pour que je sois prêt… Et ce que le 'maktoub' apportera, je l'accueillerai. » Boulbina explique ne ressentir aucune amertume après ne pas avoir été appelé en équipe A. Au contraire, il voit dans cette Coupe arabe une étape essentielle pour grandir :
« Je vais participer à une grande compétition avec Bougherra, une compétition qui ne se joue pas chaque année, et qui est très importante pour moi. Je suis totalement concentré dessus. Je jouerai aux côtés de joueurs expérimentés, et je suis honoré d'être avec eux, cela me donne des motivations supplémentaires. »
Déterminé à répondre aux attentes, il assure vouloir rendre la confiance du public :
« J'espère rendre le peuple algérien heureux et rendre la pareille à tous ceux qui m'ont soutenu. Si j'ai une part en équipe A et une participation à la CAN, j'en serai heureux… et je laisse cela au maktoub. »
Pensant déjà au défi soudanais, Boulbina sait que le statut de tenant du titre implique une pression sportive plus forte, mais aussi une motivation décuplée :
« Notre objectif est de remporter le titre arabe pour la deuxième fois consécutive. Nous avons les moyens et les motivations pour le faire, mais il faut rester concentrés. Les matchs d'ouverture ont montré que la tâche ne sera pas facile, surtout pour nous en tant que tenants du titre. Tout le monde sera motivé pour nous affronter. Nous voulons relever le défi, et cela commence demain face au Soudan. »

PREMIÈRES SENSATIONS DANS LA COMPÉTITION !

Le coup d'envoi concret de la Coupe Arabe FIFA 2025 (21 décembre- 18 janvier) a été donné ce lundi après-midi au stade Ahmed Ben Ali d'Al Rayaan (Qatar). Et la première sensation n'a pas tardé à se manifester avec la victoire de la Syrie face à la Tunisie (0-1), vice-championne en titre. C'était quelques heures avant que la Palestine ne surprenne – à son tour – le Qatar (0-1), champion d'Asie en titre et qualifié à la Coupe du Monde 2026,



devant son public au stade Al Bayt.
On l'a déjà dit avant l'entame de la compétition. Pour cette édition de la Coupe Arabe FIFA, les sélections asiatiques se présentent avec leur équipe première. Et cela peut tout changer. Et, comme en 2021 contre le même adversaire qui les a dominés sur le score de 2 buts à 0 à l'occasion de la 2e journée, les Tunisiens l'ont vérifié à leurs dépens manquant leur entrée en lice face aux Syriens.
Les camarades d'Ali Maâloul ont laissé filer les trois points en faveur des camarades d'Omar Kharbin. Le numéro 7 a été l'auteur de l'unique but de cette partie d'un splendide coup franc (48′). A noter aussi le gros match du keeper syrien Shaher Al Shakhir. Avant le second match de la poule "A" entre le Qatar, pays hôte, et la Palestine, survivante aux qualifications grâce à un succès contre la Libye et victorieuse (0-1) dans les ultimes instants (90+'5) du duel du soir , la Tunisie était dans une mauvaise posture. A présent, les Aigles de Carthage n'ont plus le droit à l'erreur. Leur deuxième test contre les Palestiniens dans trois jours s'annonce déjà décisif. Et ce avant le choc face aux Qataris en clôture de la phase de groupes. Les finalistes de la dernière séquence remportée par l'Algérie sont déjà en danger. La victoire est déjà un impératif pour eux et tout le monde attendra la réaction des protégés de Sami Trabelsi.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE
LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DE TERRITOIRE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière De
MEDEA
N°...../ DG /2025

Adresse : Boulevard de l'ALN Ain d'Heb – MEDEA
TEL : 025.73.61.28
FAX : 025.73.61.62
NIF : 000826034303350

AVIS
AUX COCONTRACTANTS

Dans le cadre de l'assainissement de la nomenclature des programme d'habitat socio-locatif ,l'office de promotion et de gestion immobilière de MEDEA invite l'ensemble des cocontractants (entreprise- bureaux d'études - CTC- laboratoires- ANEP- Sonalgaz et d'autres prestataires de services) a présenter toute créance impayée pour règlement (décompte général et définitif , situation de travaux, facture, notes d'honoraires ,retenues de garantie ,etc) et ce dans un délais de (08) jours a compter de la première date de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux passé autre se délais ,l'office se réserve le droit de clôturer définitivement les Operations ci-dessous énumérées , et toute créance présentée au delà des délais présentée sera rejetée.

Programmes Concernés:

PROGRAMME	NOMBRE DE LOGEMENTS	PROJET	LOCALISATION
3000 LPL 2010	850	100	Beni Slimane
		20	Bir Ben Abed
		20	El Hamdania
		200	Ksar El Boukhari
		100	Tablat
		20	Tizi Mahdi
		80	Mezeghena
		20	Ksar El Boukhari
		290	Ksar El Boukhari
3500 RPHP 2010	842	50	Zoubiria
		30	Moudjebeur
		50	Sept Azziz
		30	Si Mahdjoub
		30	Tletet Edouair
		44	Mezeghena
		156	Mezhena
		60	Ksar El Boukhari
		60	Berrouaghia
		50	Ouzera
		50	Ain boucif
		60	Boughar
		30	Cheniguel
		142	Draa Smar
1700 LPL 2011	590	100	Berrouaghia
		400	Bouguezoul
		70	Ksar El Boukhari
		20	Si Mahdjoub
2000 RPHP 2011	1530	1000	Medea
		100	Ouzera
		50	Benchicao
		180	Ksar El Boukhari
		100	Draa Smar
		80	Chellalet El Adaoura
		20	Benchicao
5500 LPL 2011	2286	50	Ouzera
		296	Ksar El Boukhari
		130	Berrouaghia
		1160	Draa Smar
		400	Medea
		250	Beni Slimane
2500 RPHP 2011	1351	50	Ben Chicao
		40	Ouled Antar
		100	El Omaria
		361	Ksar El Boukhari
		320	Mezeghena
		280	Berrouaghia
		200	Beni Slimane
4000 LPL 2011	2048	20	El Aissaoui
		1000	Medea
		568	Berrouaghia
		360	Ksar El Boukhari
		100	Ouamri
TOTAL		9497	

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيسمسيلت
مديرية الري

قرار رقم 1283/2025 المؤرخ في 17 نوفمبر 2025 يتضمن فتح تحقيق مسبق للتصريح بالمنفعة العمومية لعملية نزع الملكيـة الخاصه بمشروع محطة تصفية المياه المستعملة ببلدية بني لحسن

إن والي ولاية تيسمسيلت
بمقتضى القانون رقم 84/09 المؤرخ في 1984/02/04 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد المعدل والمتمم
- بمقتضى القانون رقم: 90/25 المؤرخ في : 1990/11/18 المتعلق بالتوجيه العقاري المعدل والمتمم . - بمقتضى القانون رقم 90/29 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالتهيئة العمرانية والتعمير المعدل والمتمم. بمقتضى القانون رقم: 90/30 المؤرخ في 1990/12/01 المتضمن قانون الأملاك الوطنية المعدل والمتمم بمقتضى القانون رقم 91/11 المؤرخ في : 1991/04/27 الذي يحدد القواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
بمقتضى القانون رقم 04/21 المؤرخ في 2004/12/29 المتضمن قانون المالية لسنة 2005
- بمقتضى القانون رقم: 07/12 المؤرخ في 2007/12/30 المتضمن قانون المالية لسنة 2008.
- بمقتضى القانون رقم 11/10 المؤرخ في 2011/06/22 المتعلق بالبلدية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم: 12/07 المؤرخ في: 2012/02/21 والمتعلق بالولاية لا سيما المادتين 110 و 111 منه.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 2023/09/06 المتضمن تعيين السيد: فتحي بوزايد واليا لولاية تيسمسيلت
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 93/186 المؤرخ في : 1993/07/27 الذي يحدد كيفيات تطبيق القانون رقم: 91/11 المؤرخ في : 1991/04/27 الذي يحدد القواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم بالمرسوم التنفيذي رقم 05/248 المؤرخ في 10 يوليو 2005
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94/215 المؤرخ في 1994/07/23 الذي يضبط أجهزة الإدارة العامة في الولاية و هياكلها
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95/265 المؤرخ في 1995/09/06 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية
وقواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم 57 المؤرخ في 1993/01/26 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم 2007 المؤرخ في 1994/05/11 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بناء على التعليمة الوزارية رقم 02 المؤرخة في 2020/01/22 الصادرة عن وزارة الداخلية والجماعات المحلية والتهيئة العمرانية المتعلقة بكيفية
إعداد قرارات نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية. بناء على القرار الوزاري المؤرخ في 2025/03/09 يحدد القائمة الوطنية للأشخاص المؤهلين للقيام بالتحقيق المسبق لإثبات المنفعة العمومية في إطار عمليات نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية بعنوان سنة 2025 .
- بناء على مقرر تسجيل العملية رقم : 108 المؤرخ في 2023/08/21 لفائدة الديوان الوطني للتطهير الخاص بمشروع محطة تصفية المياه المستعملة ببلدية بني لحسن .
- بناء على الإرسال رقم : 2602/25 المؤرخ في : 2025/10/26 الصادر عن السيد مدير السري للولاية المتضمن ملف نزع الملكية للمنفعة العمومية لمشروع محطة تصفية المياه المستعملة ببلدية بني لحسن - بناء على البطاقة التقنية للمشروع الصادرة عن مديرية الدراسات والمشاريع للديوان الوطني للتطهير حول نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المشروع محطة تصفية المياه المستعملة ببلدية بني لحسن المرفق بمحاضر المعاينة المحررة من طرف المحضر القضائي الأستاذ شرماط منصور
باقتراح من السيد/ مدير السري للولاية

يقرر

المادة الأولى : يفتح تحقيق مسبق للتصريح بالمنفعة العمومية العملية نزع الملكية الخاص بمشروع محطة تصفية).
المستعملة ببلدية بني لحسن للفترة الممتدة من 2025/11/23 إلى 2025/12/07
المادة الثانية : تتشكل لجنة التحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العمومية من السادة الآتية أسماؤهم :
زايدي مبارك متصرف رئيسي رئيسا
شاير حكيم مهندس دولة في السكن والعمران عضوا
دادون عبد القادر مهندس معماري رئيسي عضوا

المادة الثالثة : تضع لجنة التحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العمومية وثائق التحقيق وكذا سجل التحقيق ومخطط الوضعية للمشروع ببلدية بني الحسن . لمدة خمسة عشر (15) يوما متتالية ابتداء من 2025/11/23 إلى: 2025/12/07
حتى يتمكن المواطنون من الإطلاع عليها من الساعة : 09.00 إلى الساعة : 11.00 صباحا ومن الساعة : 13.00 إلى 16.00 مساءا (ما عدا أيام العطل القانونية و تدون ملاحظاتهم وجوبا بسجل ويمكن لأعضاء لجنة التحقيق سماع أي شخص يمكن أن يساهم في إعطاء معلومات مفيدة عند استشارته.
المادة الرابعة : لا يحق لأعضاء لجنة التحقيق المسبق أن يبوحوا بأي سر يتعلق بالوثائق والمعلومات التي يضطلعون عليها أثناء أداء مهمتهم.
المادة الخامسة: تهدف هذه العملية لإنجاز مشروع محطة تصفية المياه المستعملة ببلدية بني لحسن .
المادة السادسة : تتمثل الأشغال المزمع إنجازها و موقعها وفقا لمخطط الوضعية لمشروع محطة تصفية المياه المستعملة ببلدية بني لحسن .. المادة السابعة : عند إنتهاء مدة التحقيق المذكورة في المادة الثانية (02) من هذا القرار يغلق السجل ويفحص أعضاء لجنة التحقيق المسبق الملاحظات المدونة الملحقة للسجل ويحررون تقريرا يستعرضون فيه إستنتاجاتهم بشأن طابع المنفعة العمومية للمشروع
بصريح العبارة يرسلونه إلى السيد الوالي خلال مدة 15 يوما إبتداء من إنتهاء المدة المحددة.
المادة الثامنة : تقدم نسخة من تقرير أعضاء لجنة التحقيق وجوبا إلى الأشخاص المعنيين بناءا على طلبهم .
المادة التاسعة: يجب أن يكون هذا القرار قبل خمسة عشر (15) يوما من تاريخ فتح التحقيق مشهرا بمركز بلدية بني لحسن ومنشورا في
يوميتين وطنيتين لمدة ثلاثة (03) أيام متتالية من طرف الديوان الوطني للتطهير وعلى حسابها .
المادة العاشرة : يكلف السادة / الأمين العام للولاية، مدير التقنين والشؤون العامة للولاية، مدير الري للولاية ، مدير الديوان الوطني للتطهير .. مدير أملاك الدولة للولاية مدير مسح الأراضي والحفظ العقاري للولاية، مدير التعمير والهندسة المعمارية
بتيسمسيلت والبناء للولاية ، مدير المصالح الفلاحية للولاية ، مدير الأشغال العمومية للولاية، رئيس دائرة برج بونعامة، رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بني لحسن كل في حدود اختصاصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر ضمن مجموعة القرارات الإدارية للولاية.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE SIDI AICH
COMMUNE D'EL FLAYE
N.I.F :0 985 0643 92 323 18.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04/2025

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d' El Flaye, conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération d'**Approvisionnement en denrées alimentaires pour les cantines scolaires exercice 2026.**

- ✓ **Lot N° 01 : Alimentation générale.**
- ✓ **Lot N° 02 : Fruits et légumes.**
- ✓ **Lot N° 03 : Viande de veau désossée.**
- ✓ **Lot N° 04 : poulet vidé et œufs.**
- ✓ **Lot N° 05 : Pain amélioré.**

Les fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune d'El Flaye Daïra de Sidi Aich, Wilaya de Bejaïa, contre le paiement d'un montant de **trois mille dinars (3 000,00 DA)** non remboursable, représentant les frais de la documentation.

Les offres doivent être scindées en trois parties : **Dossier de candidature, Offre technique** et **Offre financière** et doivent comporter les pièces suivantes :

Dossier de candidature:
-Une déclaration de candidature, remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire ;
-Une déclaration de probité, remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire ;
-Les statuts pour les sociétés (SARL, SNC, EURL,……) ;
-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le fournisseur ;
-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou soumissionnaires :
A/Capacités professionnelles : Copie du registre de commerce portant le code d'activité correspondant pour chaque lot ;
B/ Capacité financières : moyens financiers justifiés par les bilans financiers des trois (03) dernières années ou le C20 des trois dernières années.
C/Capacité techniques :
***Moyens matériels** :
-Liste des moyens de livraison.
-Capacités de conservation (chambres froides).
-Capacités de production (fours) concernant le lot : Pain.
***Moyens humains** :
-Liste nominative du personnel déclaré établie par le soumissionnaire, avec les copies des attestations de mise à jours envers les organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS) en cours de validité.

OFFRE TECHNIQUE :
- La déclaration à souscrire remplie, signée et cachetée.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté), signée et cachetée. Mémoire technique justificatif.

OFFRE FINANCIERE :
- Lettre de soumission remplie, signée et cachetée.
- Bordereau des prix unitaire rempli, signé et cacheté
- Devis quantitatif et estimatif rempli, signé et cacheté.

Le soumissionnaire préparera un exemplaire originale de l'offre, accompagné des pièces administratives réglementaires sus - citées portées à l'article **Neuf (09)** du cahier des charges.

Les dossiers de candidatures, les offres techniques et financières doivent être mis dans trois enveloppes ne comportant que le cachet du fournisseur et la mention Enveloppe n° 01**: Dossier de candidature** Enveloppe n° 02: **Offre technique** et Enveloppe n° 03**: Offre financière.**

Ces offres devront parvenir au siège de **l'assemblée populaire communale d'EL FLAYE (bureau des marches publique), Commune d'EL FLAYE, Daïra de SIDI AICH, Wilaya de Bejaia,** à l'intérieur d'une seule enveloppe principale anonyme adressée à monsieur le président de l'assemblée populaire communale d'El Flaye et ne portera que la mention suivante:
« A n'ouvrir que par la commission communale d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.»
Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales n° 04/2025.

Et l'intitulé de l'opération d'**Approvisionnement en denrées alimentaires pour les cantines scolaires exercice 2026.**
Le délai de remise des offres est fixé à **dix (10) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

La date de clôture de remise des offres sera le dernier jour à **12 heures.** Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis " **Dossiers de candidature, Offres techniques et Offres financières** " qui aura lieu le même jour à **14 Heures** au siège de l'assemblée populaire communale d'EL FLAYE

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de **Cent (100) jours** à compter de la date de clôture de remise des plis.

Le Jeune Indépendant **du 03/12/2025 / ANEP 2516037650**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES
Sis à la résidence universitaire- said hamdine - ALGER-
NIF : 408020002000047

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 17/DED/ONOU/2025

1. L'Office National des Œuvres Universitaires, Etablissement Public à caractère administratif, (**ONOU**) agissant en qualité de service contractant lance le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour le lot **« Complément d'équipement d'une résidence universitaire de 2000 lits d'hébergement TAMDA à Tizi ouzou»,**

2. Les candidats intéressés peuvent soumissionner pour un lot ou plusieurs lots objet de ce cahier des charges, selon le modèle retenu au cahier des prescriptions techniques lors du lancement de l'appel d'offres et selon la nature d'activité de leurs registres de commerce.
Les équipements concernés sont répartis **en quatorze (14) lots** et ce conformément au cahier des prescriptions techniques du cahier des charges.

1. Lot 01 **:** acquisition, installation et mise en service de matériels de robotique.
2. Lot n° 02 : acquisition, installation et mise en service d'équipements de chambres froides.
3. Lot n° 03 : acquisition, installation de matériels de préparation, de manutention et de pesage.
4. Lot n° 04 : acquisition de couverts.
5. Lot n° 5 : acquisition, installation d'équipements de salles de sport.
6. Lot n° 6 : acquisition d'équipements d'infirmerie.
7. Lot n° 7 : acquisition de mobiliers de bureautique.
8. Lot n° 8 : acquisition, installation et mise en service d'armoires de climatisation.
9. Lot n° 9 : acquisition, installation et mise en service de groupes électrogènes.
10. Lot n° 10 : acquisition, installation et mise en service d'équipements de buanderies.
11. Lot n° 11 : acquisition, installation et mise en service de laves plateaux
12. Lot n° 12 : acquisition des ambulances.
13. Lot n°13 : acquisition, installation de matériels de salles polyvalentes
14. Lot n°14 : acquisition de matelas orthopédique à mousse et accessoires

3. conditions d'éligibilité
Cet appel d'offre s'adresse aux opérateurs nationaux régulièrement inscrite au registre de commerce, ayant la qualité requise pour chaque lot et disposant des moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements et ce, conformément aux dispositions du présent cahier des charges.

a) Capacités professionnelles :
Voir la page 04 du cahier des charges

b) Capacités financières :
Voir la page 05 du cahier des charges

c) Capacités techniques
Voir la page 05 du cahier des charges

4. Le cahier des charges peut être retiré par l'entreprise ou par son représentant dument mandaté, auprès du bureau des marchés de la Direction Générale de l'ONOU moyennant de récépissé de paiement d'un montant non remboursable de : **Cinq mille (5.000 DA) dinars algériens** payable par mandat carte à l'ordre :
AGENT COMPTABLE PRINCIPAL DE L'OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES (compte CCP N°32 1783 clé 44).

5. La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, dans la presse nationale et la presse électronique.

6. La soumission doit comporter un **dossier de candidature**, une **offre technique** et une **offre financière** :

A. Le dossier de candidature :
Voir cahier des charges article 13 (contenu des offres), du cahier des clauses administratives générales
Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe séparée, fermée et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise et l'objet de l'appel d'offres **(voir cahier des charges).**

B. Offre technique :
Voir cahier des charges article 13 (contenu des offres), du cahier des clauses administratives générales
L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe séparée et fermée, indiquant la dénomination de l'entreprise et l'objet de l'appel d'offres**(voir cahier des charges).**

C.Offre financière :
Voir cahier des charges article 13 (contenu des offres), du cahier des clauses administratives générales
L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe séparée et fermée, indiquant la dénomination de l'entreprise et l'objet de l'appel d'offres**(voir cahier des charges).**

7. Les trois (03) enveloppes indiquées ci-dessus, comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, doivent être insérées dans **une enveloppe unique, fermée et anonyme** ne comportant que les mentions suivantes :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offre »
Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N°17/DED/ONOU/2025

« Complément d'équipement d'une résidence universitaire de 2000 lits d'hébergement TAMDA à Tizi ouzou»

8 Toutes les offres doivent parvenir **le quinzième (15)** jour de la durée de préparation des offres de **08h00 à 12 h00** à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP, dans la presse nationale et la presse électronique.
Si la date de dépôt coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

9. Les soumissionnaires sont invités à la séance publique d'ouverture des plis qui aura lieu à **13 heures** du jour correspondant à la date de dépôt des offres à:
LA DIRECTION GENERALE de l'O.N.O.U
Sise à la Résidence Universitaire Said Hamdine – Alger-

À **13 heures** du jour correspondant à la date de dépôt des offres.

10. les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres augmentée de **90 jours** et ce à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 03/12/2025 / ANEP 2516037720**



L'essor des collaborations humaines et artificielles, un nouveau cap !

De la prise de décision automatisée aux graphes de connaissances, l'IA redéfinit les règles du jeu dans les entreprises. Mais derrière ces avancées se cachent des défis de taille : expliquer ses décisions, garantir la fiabilité des résultats et limiter son impact environnemental.

Dans un contexte d'évolution rapide de l'intelligence artificielle, 2025 promet d'être une année de progrès remarquables. Alors que beaucoup se concentrent sur les usages de l'IA, un examen plus approfondi révèle que nous sommes à l'aube d'un changement de paradigme. Nous assistons non seulement à la montée en puissance de machines intelligentes, mais aussi aux premiers pas d'un avenir où l'IA transcendera les capacités humaines ou a minima certaines de ses capacités.

Une étape (de plus) vers l'IA généralisée

L'une des évolutions les plus passionnantes en 2025 sera l'utilisation généralisée de plusieurs agents d'intelligence artificielle travaillant en tandem ; une étape qui nous rapproche de la Singularité, même si nous ne l'atteindrons pas en 2025 et qu'elle peut être même qualifiée d'utopie par certains spécialistes IA. Mais nous assisterons à un changement fondamental dans le mode de fonctionnement de l'IA. Au lieu de s'appuyer sur un seul modèle d'IA pour générer des idées ou prendre des décisions, plusieurs modèles d'IA générative se recouperont, comparant leurs résultats pour améliorer la précision et réduire les erreurs ou les « hallucinations ».
Ce concept d'agents d'IA qui « parlent » entre eux est incroyablement prometteur pour améliorer la fiabilité des connaissances générées par l'IA. Cela nous rapproche d'un avenir où l'IA pourra créer, valider et affiner des idées de manière autonome. Toutefois, cette évolution s'accompagne d'un nouveau point de vigilance autour de la question centrale de la confiance : comment pouvons-nous nous assurer que les résultats d'une IA sont suffisamment crédibles pour être validés par une autre ?
La transparence comme la responsabilité seront essentielles pour que cette approche soit réellement efficace. Les entreprises devront exiger des explications de la part des systèmes d'IA et comprendre le raisonnement qui sous-tend chaque décision prise par les modèles. Sans ces garanties, une IA non contrôlée risque de générer des informations inexactes ou biaisées que d'autres systèmes pourraient accepter aveuglément, ce qui pourrait conduire à une diffusion plus rapide de la désinformation.

L'IA en tant que partenaire de confiance dans les entreprises

Au fil de son évolution, l'IA générative s'affirmera comme un partenaire de confiance pour les entreprises en prenant en charge des tâches automatisées plus complexes. Elle permettra aux collaborateurs de se concentrer sur des rôles plus stratégiques et plus gratifiants et s'engager dans des tâches créatives telles que la résolution de problèmes et la prise de décision.
La nécessité pour l'IA d'être transparente dans ses processus de décision deviendra une exigence non négociable pour les entreprises. Cette évolution vers une IA explicable contribuera à résoudre le problème de longue date des modèles d'IA perçus comme des « boîtes noires ». Elle permettra à l'IA de fonctionner comme un outil réactif et un partenaire proactif dans la stratégie de l'entreprise. En élaborant diverses hypothèses, en proposant un processus de vérification et en présentant la validité d'une conclusion, l'IA pourra formuler des « hypothèses » créatives et découvrir de nouvelles règles que les humains ne pouvaient pas imaginer.
Cette évolution vers une IA qui raisonnera et expliquera, sera essentielle pour prendre des décisions d'entreprise de plus en plus complexes et contribuera à renforcer la confiance dans les systèmes d'IA en tant qu'assistants fiables et responsables.

L'adoption à grande échelle de l'IA et les préoccupations en matière de durabilité

Les LLM (Large Language Model) vont s'imposer dans les entreprises dans les 12 à 18 prochains mois car ils excellent dans la compréhension des données non structurées (jusqu'à 90 % de toutes les données d'entreprise), ce qui en fait des outils inestimables pour obtenir des informations à partir de vastes ensembles de données. Pour en tirer pleinement parti, il sera crucial de transformer ces données en formats structurés, comme des graphes de connaissances, afin de les rendre plus accessibles au traitement et à l'analyse par l'IA.
À mesure que les LLM s'intègrent dans les activités quotidiennes des entreprises, l'un des plus grands défis sera de gérer la consommation d'énergie et l'empreinte carbone associées au fonctionnement de ces systèmes d'IA à grande échelle. Le développement de modèles plus économes en énergie est indispensable pour rendre cette technologie durable et rentable.
Les 12 prochains mois seront déterminants pour l'avenir de l'IA. Nous assistons à l'essor rapide des entreprises alimentées par l'IA. Il est de notre responsabilité de veiller à ce que les principes d'éthique, de transparence et de responsabilité guident ces avancées. L'avenir de l'IA n'est pas seulement une question de progrès technologique ; il s'agit de construire un avenir où l'IA, avec son potentiel d'autonomisation et de bénéfice pour l'ensemble de l'humanité, nous remplit d'espoir et d'optimisme.

Une campagne de malvertising a infecté plus d'un million d'appareils

EN EXPLOITANT des publicités intégrées à des vidéos sur des sites de streaming illégaux, Storm-0408 a orchestré une campagne sophistiquée de malvertising touchant plus d'un million d'appareils. Microsoft vient de publier un rapport détaillé de cette campagne massive qui rappelle à tous les risques majeurs véhiculés par les sites de piratage de films et retransmissions sportives.
L'attaque aurait commencé dès décembre sur des sites illégaux de streaming pirate (notamment de streaming sportif et de films) où les cybercriminels ont intégré des redirecteurs malveillants dans les publicités affichées pendant la lecture des vidéos. Lorsqu'un utilisateur clique sur ces publicités trompeuses (pensant souvent en réalité simplement lancer le streaming), il est redirigé à travers plusieurs sites intermédiaires vers des dépôts malveillants hébergés principalement sur GitHub, mais aussi sur Discord et Dropbox.
« Les sites de streaming intégraient des redirecteurs de malvertising directement placés dans les contenus vidéos pour générer des revenus par vue ou par clic », explique l'équipe de Microsoft Threat Intelligence dans son rapport technique.
L'attaque se déroule en quatre phases distinctes :
– Phase initiale : Téléchargement d'un logiciel malveillant depuis GitHub qui sert de « dropper » pour les étapes suivantes
– Deuxième phase : Collecte d'informations système (taille de la mémoire, détails graphiques, résolution d'écran, système d'exploitation) et exfiltration de ces données
– Troisième phase : Déploiement de scripts PowerShell ou d'exécutables qui téléchargent des charges utiles supplémentaires
– Dernière phase : Installation de voleurs d'informations (spywares) et de logiciels de contrôle à distance
Parmi les logiciels malveillants déployés à l'occasion de cette vaste campagne figurent notamment :
– Lumma Stealer : Un malware qui extrait les identifiants de connexion et les données des navigateurs
– Doenerium (version mise à jour) : Un voleur d'informations avancé.

UiPath acquiert Peak pour une IA agentique verticale au service de l'automatisation d'entreprise



La RPA classique ne suffit plus : l'IA générative et agentique redéfinit le jeu et force les leaders historiques à évoluer. Avec l'acquisition de Peak, UiPath renforce son offre d'IA verticale et s'aventure un peu plus sur le terrain de l'IA agentique pour répondre aux défis concrets d'automatisation des entreprises et dynamiser son positionnement.

S'il y a un secteur qui doit impérativement se réinventer avec l'arrivée de l'IA générative, c'est bien la RPA (Robotic Process Automation). On voyait poindre une révolution depuis plusieurs années déjà et certains tentaient même d'imposer le nom « IPA » (Intelligent Process Automation) en tentant d'insuffler un peu d'IA dans la toujours complexe (et parfois aléatoire) automatisation des processus d'entreprise.
Bien évidemment l'arrivée de l'IA générative et depuis peu de l'IA agentique vient totalement bouleverser cet univers. Un temps valorisé 35 milliards de dollars, UIPath, l'un des pionniers de la RPA, affiche une capitalisation boursière d'environ 6,5 milliards de dollars et traverse une période difficile preuve de la transformation profonde du marché de l'automatisation logicielle.

UiPath : un leader en quête de relance

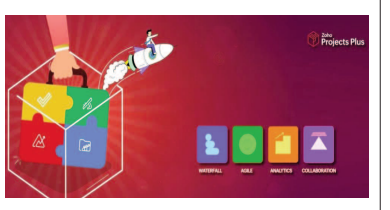
Fondé en Roumanie, l'éditeur UiPath s'est imposé comme un pionnier de l'automatisation robotisée des processus (RPA) en proposant des « robots logiciels » capables d'exécuter des tâches répétitives dans les entreprises. Cette technologie, qui ne relevait pas initialement de l'IA, a connu une croissance fulgurante, propulsant l'entreprise à une valorisation de 35 milliards de dollars lorsqu'elle était encore privée.
Aujourd'hui, UiPath affiche une capitalisation boursière d'environ 6,5 milliards de dollars et traverse une période difficile. Ses résultats financiers 2024 (exercice fiscal 2025 clôturé fin janvier 2025) montrent un CA de 1,43 milliard de dollars pour une perte de 163 millions de dollars. Et l'entreprise a réduit ses effectifs de 10% en juillet 2024. De plus, face à « l'incertitude macroéconomique mondiale croissante« , l'entreprise a revu à la baisse ses prévisions de revenus pour l'exercice fiscal 2026, désormais estimés entre 1,525 et 1,530 milliard de dollars.

UiPath doit se réinventer et réinventer son cœur de métier. Et pour l'y aider, l'éditeur annonce l'acquisition d'un pionnier de l'IA Agentique : Peak.
Fondée en 2015 à Manchester au Royaume-Uni, Peak s'est spécialisée dans l'optimisation des décisions commerciales par l'IA et le développement d'applications d'IA pour l'optimisation des inventaires et la tarification des produits. L'entreprise, qui a levé 121 millions de dollars auprès d'investisseurs comme SoftBank, a réalisé un chiffre d'affaires de près de 9 millions de livres (11,6 millions de dollars) en 2023, en hausse de 17%.
Lancé fin 2023, Peak Co:Driver est une solution d'IA générative qui combine les capacités d'analyse et de compréhension des LLM avec des applications IA et les données commerciales des entreprises. C'est l'épine dorsale de la technologie de Peak qui permet aux entreprises de créer des workflows d'IA, traiter des données et générer des prédictions pour optimiser les processus commerciaux critiques via des API ou des applications web intégrées. Dit autrement, Peak est l'un des pionniers de l'IA Agentique dans le domaine de l'automatisation des processus commerciaux.

L'IA verticale : un tournant stratégique pour l'industrie

Une approche à la fois pionnière et verticalisée qui a séduit UiPath, les clients étant en demande de solutions d'IA adaptées à leurs défis sectoriels spécifiques qui ne nécessitent pas d'importantes personnalisations et réduisent les hallucinations de l'IA.
Les capacités décisionnelles de Peak seront intégrées dans la plateforme d'automatisation agentique de UiPath, permettant la mise en place de processus autonomes basés sur des données client contextuelles. Les solutions de Peak formeront également l'épine dorsale des nouveaux agents de tarification et d'inventaire pour les clients UiPath.
Daniel Dines, fondateur et PDG de UiPath, a déclaré : « L'acquisition de Peak accélère notre mission de renforcement de notre stratégie de solutions verticales d'IA. Associées à la plateforme UiPath, les applications d'IA spécialisées de Peak renforcent notre capacité à fournir des solutions pour optimiser les cas d'usage sectoriels. »
Pour Peak, cette acquisition offre l'opportunité d'étendre ses solutions à l'échelle mondiale et de couvrir de nouveaux secteurs. Richard Potter, PDG et cofondateur de Peak, souligne : « La portée mondiale de UiPath, son expertise approfondie des entreprises et son engagement en faveur de l'innovation en IA nous permettra d'accélérer notre vision, qui consiste à donner du pouvoir aux entreprises grâce à des IA spécialisées dans la prise de décision à grande échelle. »
Un exemple concret de cette collaboration existe déjà : UiPath et Peak ont transformé le processus de tarification des devis pour Heidelberg Materials, l'un des plus grands fabricants de matériaux de construction au monde. Cette solution combine l'automatisation pour rassembler des données provenant de centaines de sources et l'IA pour déterminer les devis optimaux, permettant ainsi d'améliorer significativement l'efficacité des équipes de vente.
Avec cette acquisition stratégique, UiPath espère relancer sa croissance en élargissant son portefeuille de solutions d'IA verticale, particulièrement dans les secteurs de la vente au détail et de la fabrication, tout en capitalisant sur la tendance croissante vers l'automatisation agentique dans les entreprises.

Avec Projects Plus, Zoho met l'IA au cœur de la gestion de projets



ADIEU les tableaux de suivi rigides, les outils lourds et complexes, les dérapages incontrôlés et les délais irréalistes ! Zoho Projects Plus bouscule la gestion de projet en intégrant l'IA pour automatiser l'analyse des données, affiner les prévisions et fluidifier la collaboration
Les outils numériques de gestion de projets ont connu une évolution significative au fil des décennies. Lancé en 1984, Microsoft Project a longtemps été l'outil prédominant, offrant aux chefs de projet des fonctionnalités robustes pour planifier, organiser et suivre l'avancement des projets dans de très nombreux domaines d'activité.
Cependant, avec l'essor des technologies cloud et des méthodologies agiles, le paysage des outils de gestion de projets s'est diversifié. De nouvelles solutions SaaS (Software as a Service) comme Monday.com ou Wrike ont émergé, proposant des interfaces plus intuitives et favorisant la collaboration en temps réel. Des plateformes spécialisées dans des domaines métiers se sont multipliés. Dans un monde où le logiciel est roi, des outils comme Asana, Trello et Jira ont gagné en popularité, notamment grâce à leur capacité à s'adapter aux besoins variés des équipes et à faciliter l'innovation produit.

Même Microsoft semble bien plus investi aujourd'hui dans Planner (intégré à Microsoft 365) que dans « Project Online ». Pourtant ce domaine n'a pas fini d'évoluer et s'apprête à vivre une nouvelle évolution avec l'arrivée de l'IA.
En précurseur de cette prochaine génération, Zoho lance Zoho Projects Plus, une plateforme intégrée et dopée à l'IA qui consolide plusieurs de ses outils phares – Zoho Projects, WorkDrive, Analytics et Sprints. Conçue spécifiquement pour répondre aux besoins complexes des moyennes et grandes entreprises, Projects Plus offre une gestion hybride des projets, combinant les méthodologies Agile et en cascade avec des capacités avancées d'intelligence artificielle (IA) et d'analyse des données.

La plateforme arrive dans un contexte favorable pour Zoho, qui a enregistré une croissance annuelle de 20% pour Zoho Projects en 2024 et triplé les migrations depuis des applications concurrentes.
Selon les données communiquées par l'éditeur, 55% des nouveaux utilisateurs de Zoho Projects proviennent de Microsoft Project et JIRA.

Dormir avec la télé allumée est lié à la dépression !



UNE RECHERCHE réalisée sur des hamsters, a prouvé que l'exposition à une source de lumière la nuit lorsqu'on est couché peut conduire à toutes sortes de conséquences négatives sur la santé, dont les troubles du sommeil, l'anxiété et la dépression.
Cependant, une bonne nuit de sommeil dans l'obscurité totale améliorera significativement votre humeur.

La citrouille d'Halloween était à l'origine un navet !



La fête des morts est à peine passée que déjà, tous les magasins ont sorti leurs décorations de Noël. Mais pas si vite ! Revenons d'abord sur les origines de la tradition d'Halloween. Saviez-vous, par exemple, que la traditionnelle citrouille était à l'origine… un navet ?
Les origines de la fête des morts
Beaucoup critiquent la fête d'Halloween avec, pour seul moto, le fait qu'elle soit uniquement commerciale. Mais ils confondent avec la fête de Noël, qui ne tire ses origines que de la marque Coca-Cola. La fête des morts, elle, est bien légitime : ses racines proviennent de la culture celte – Irlande ou Ecosse, les deux pays se battent ses origines. Ce n'est qu'une fois que la tradition a traversé l'Atlantique qu'elle est devenue commerciale à ce point.
Selon les croyances, les morts se réveillaient chaque 31 octobre pour venir rendre visite aux vivants. Ces derniers laissaient alors de la nourriture sur la table et une bûche dans le feu pour que les morts puissent reprendre des forces et se réchauffer avant de retourner au royaume des morts. La fête d'Halloween était donc à l'origine principalement une tradition culinaire.
C'est donc une fois la tradition arrivée aux USA que le navet a été remplacé par la citrouille, beaucoup plus facile à creuser et bien plus large pour y placer une bougie sans la brûler… Mais surtout, la citrouille est également bien meilleure à manger ! D'ailleurs, sur Laura Kent, on trouve tout un dossier sur la famille des cucurbitacées – et oui, c'est bien le nom de la famille à laquelle appartiennent les citrouilles – et comment bien les cuisiner.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Un Britannique gagne un million de livres sterling puis finit à l'hôpital après "trois mois de fête"



Adam Lopez, un conducteur de chariot élévateur de 39 ans, a gagné 1 million de livres sterling (soit 1,1 million d'euros) à un jeu de grattage en juillet dernier. Depuis, il a fait la fête à tel point qu'il a failli y succomber. "Ça a été un véritable signal d'alarme", déclare-t-il à la BBC.

Début juillet, Adam Lopez, originaire de Mattishall dans le Norfolk, se sentait comme le roi du monde. Il a vu son compte en banque passer de 12,40£ à 1.000.012,40£ grâce à un ticket gagnant de jeu à gratter.
Le trentenaire a quitté son emploi et s'est adonné à trois mois hédonistes sans s'arrêter. Son plan: faire la fête, faire la fête, et encore faire la fête.

Double embolie pulmonaire

Mais le 10 septembre, les choses ont terriblement mal tourné. Adam a été victime d'une double embolie pulmonaire et a été transporté d'urgence à l'hôpital. "Je savais que ce que je faisais devait cesser à un moment donné", a-t-il déclaré à la BBC.
"Ça s'est terminé de la pire des manières. Ça a été un véritable signal d'alarme."
Adam explique que sa vie, depuis qu'il a gagné à la loterie, a été "un véritable tourbillon", "avec beaucoup de fêtes ces trois derniers mois" et en "brûlant la chandelle par les deux bouts". Il affirme que l'argent lui a permis de vivre une vie qu'il n'avait jamais connue auparavant, mais il admet s'être complètement trompé sur ce qu'il devait faire.

"Le moment le plus bouleversant de ma vie"

"C'est devenu évident il y a environ trois semaines, lorsqu'un caillot de sang a atteint mes poumons. Je ne pouvais plus marcher, ni parler. On m'a évacué de chez moi en ambulance.
Ça a été le moment le plus bouleversant de ma vie, allongé au fond de l'ambulance, en entendant les sirènes."

Reconnaissant

Adam a passé huit jours à l'hôpital et il s'est montré très reconnaissant envers les ambulanciers qui lui ont sauvé la vie. "Peu importe l'argent dont on dispose, quand on est allongé à l'arrière de cette ambulance, la vie ne tient qu'à un fil."
Le Britannique veut maintenant se concentrer sur sa convalescence.
Il lui faudra encore au moins six à neuf mois avant de retrouver une vie normale.
Adam a avoué à la BBC que son plus grand regret était d'avoir quitté son emploi. Cela l'a déboussolé et l'a laissé complètement déconnecté de la vie normale.

Ils sont arrêtés pour s'être rendus à leur stage de récupération du permis de conduire… en voiture



CINQ PERSONNES ont été arrêtées à Valence (Espagne) après s'être rendues en voiture à l'examen destiné à récupérer leur permis de conduire alors qu'elles n'avaient plus le droit de prendre le volant. Elles risquent des peines de prison, des amendes importantes et une nouvelle interdiction de conduire.En Espagne, perdre tous les points de son permis de conduire implique une interdiction stricte de reprendre le volant jusqu'à la récupération de l'autorisation. Pour la retrouver, il faut suivre un cours de sensibilisation et de rééducation à la sécurité routière, puis réussir un examen théorique.

Une nouvelle interdiction de conduire

À Valence, cinq personnes ont été arrêtées par la Guardia Civil pour avoir enfreint cette règle, indique El Caso. Elles s'étaient présentées à l'examen destiné à récupérer leurs points… en arrivant en voiture, alors qu'elles n'avaient plus le droit de conduire. Selon les autorités, ces personnes ignoraient que la suspension de leur permis s'appliquait jusqu'à la réussite de l'examen et la récupération effective de leurs points.Les cinq contrevenants risquent désormais des poursuites pénales, avec des peines de prison de quatre à six mois, des amendes pouvant atteindre 12 000 € .

Le Bitcoin bat un nouveau record, et le shutdown n'est pas étranger à cette performance

La star des cryptomonnaies a battu un nouveau record en atteignant 125 689 dollars.

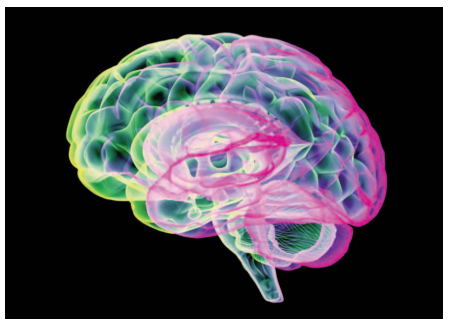
Nouveau record. Le bitcoin a atteint son niveau le plus haut ce dimanche 5 octobre, dépassant le seuil des 125 000 dollars, alors que la paralysie budgétaire se poursuit aux États-Unis. Plus précisément, la star des cryptomonnaies a atteint 125 689 dollars, battant son précédent record du mois d'août autour de 124 500 dollars. Le bitcoin a connu une forte tendance à la hausse, sur fond de méfiance des investisseurs face à la paralysie budgétaire en cours aux États-Unis (« shutdown »). Les gains des actions américaines ont également soutenu la hausse du bitcoin, alors que les investisseurs se sont tournés vers des actifs plus sûrs, pendant que les législateurs américains négociaient le financement du gouvernement fédéral, selon Bloomberg News.

« Sommets historiques »
Le président américain Donald Trump et sa famille ont également fait la promotion des cryptomonnaies et sont impliqués dans diverses initiatives dans ce domaine, ce qui a fait monter le cours du bitcoin. « Avec de nombreux actifs, notamment les actions, l'or et même les objets de collection comme les cartes Pokémon, qui atteignent des sommets historiques, il n'est pas surprenant que le bitcoin profite du narratif de la dépréciation du dollar », a déclaré Joshua Lim, co-responsable des marchés chez FalconX, une société de courtage spécialisée dans les cryptomonnaies, cité par Bloomberg News.

Le cerveau ferait partie des organes humains les plus contaminés par les microplastiques



Des échantillons de cerveaux recueillis lors d'autopsies aux États-Unis ont été analysés. Selon une étude publiée dans la revue Nature Medicine, des particules de plastique y seraient présentes à des niveaux élevés (The Guardian).



Après les poumons, le placenta, les testicules, le foie, les vaisseaux sanguins, les articulations et même la moelle épinière… il ne manquait plus que lui : le cerveau est venu rejoindre la liste des organes humains contaminés par les microplastiques et les nanoplastiques – d'infimes particules de plastique dont la taille varie entre un milliardième de mètre (nanomètre) et cinq millimètres.

Les auteurs d'une étude publiée le 3 février dans la revue Nature Medicine (A.J. Nihart et al., 2025) ont en effet détecté des particules de plastique dans des échantillons de tissu cérébral recueillis lors d'autopsies en 2016 et en 2024 à Albuquerque, Nouveau-Mexique (sud-ouest des États-Unis), relatait le Guardian au moment où ces travaux étaient encore en phase de pré-publication (21 août 2024).

Ainsi, "les 91 échantillons de cerveau en contenaient en moyenne 10 à 20 fois plus que les autres organes" (foie et reins), pointaient nos confrères britanniques.

Ce qui ferait du centre de commandement nerveux de notre organisme "l'un des tissus les plus pollués par le plastique jamais échantillonnés", note l'étude.

PLUS DE PLASTIQUE DANS L'ENVIRONNEMENT, ET DANS LE CERVEAU

Parmi ces prélèvements, ceux réalisés le plus récemment, au nombre de 24, contenaient en moyenne environ 0,5 % de plastique en poids. "C'est assez alarmant", a confié au Guardian Matthew Campen, toxicologue et professeur de sciences pharmaceutiques à l'université du Nouveau-Mexique, premier auteur de l'étude. Et de souligner : Il y a beaucoup plus de plastique dans notre cerveau que je ne l'aurais imaginé ou que je n'aurais pu le tolérer. Il semblerait en outre que la situation s'aggrave. L'étude révèle en effet que la quantité de microplastiques dans l'ensemble des échantillons de cerveau de 2024 était supérieure d'environ 50 % au total des échantillons datant de 2016.

La concentration de ces polluants synthétiques dans le cerveau humain augmenterait donc à un "rythme similaire à celui observé dans l'environnement".

Si elles demandent à être confirmées et élargies à davantage de personnes, les conclusions de l'étude semblent néanmoins cohérentes avec des travaux antérieurs ayant déjà décelé des particules de plastique dans le cerveau d'animaux non humains, remarque Bethanie Carney Almroth, éco-toxicologue à l'université de Göteborg en Suède, qui n'a pas contribué à la nouvelle étude. Or, compte tenu des connaissances actuelles sur les effets du plastique sur la santé des animaux (cancers, problèmes de fertilité, d'immunité, de mémoire et d'apprentissage), ainsi que des études sur les cellules humaines en laboratoire (effet de stress oxydatif), ces nouveaux résultats chez l'homme "soulèvent de nombreuses inquiétudes" : "Je dirais que c'est effrayant", frémit la chercheuse.

MALADIE D'ALZHEIMER ?

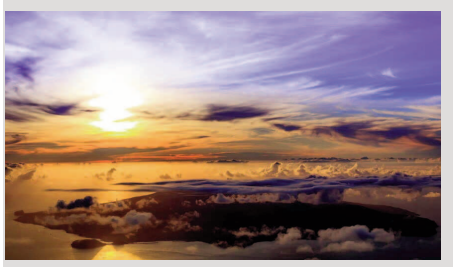
Par ailleurs, sans toutefois pouvoir prouver un lien de cause à effet, les auteurs notent que la douzaine d'échantillons de cerveau prélevés sur des personnes décédées de démence, notamment de la maladie d'Alzheimer, contenaient jusqu'à 10 fois plus de plastique en poids par rapport à ceux de personnes décédées d'autres causes.

"Je ne sais pas combien de plastique notre cerveau peut encore accumuler sans que cela ne pose de problèmes", se demande ainsi Matthew Campen.

"Il est désormais impératif de déclarer une urgence mondiale" pour lutter contre la pollution plastique, prône pour sa part le Dr Sedat Gündoğdu, de l'université de Cukurova, en Turquie, également contacté par le média britannique.

Car l'humanité et la faune sauvage se trouvent exposées aux polymères de plastique et à leurs additifs chimiques (phtalates et bisphénols, notamment) à travers l'eau, l'air et l'alimentation. "Il n'y a plus rien de vierge, des profondeurs de la mer à l'atmosphère (des études avaient décelé des microplastiques dans les nuages, NDLR) en passant par le cerveau humain", conclut Bethanie Carney Almroth.

En interdisant l'exploitation de ses fonds marins jusqu'en 2050, le Portugal montre l'exemple



C'EST UNE première en Europe : vivement critiquée par de nombreux pays, l'exploitation minière des fonds marins n'avait pourtant jamais été formellement interdite. C'est pourtant maintenant chose faite au Portugal, grâce à une nouvelle proposition de loi interdisant formellement toute exploitation jusqu'en 2050. Une décision qui pourrait servir d'exemple à de nombreux pays critiquant la future pratique... tout en étudiant de possibles projets d'exploitation. Le Parlement portugais a voté vendredi en faveur d'un moratoire interdisant l'exploitation minière des grands fonds sous-marins de ses eaux territoriales jusqu'en 2050, une décision inédite en Europe.

Plusieurs textes en ce sens, dont ceux déposés par des députés du parti au pouvoir et par l'opposition socialiste, ont été adoptés en première lecture et serviront de base à une loi qui sera ensuite soumise à un vote final. Le Portugal est ainsi en passe de devenir "le premier pays européen à inscrire dans la loi une interdiction de cette activité tant qu'il n'y a pas davantage de données scientifiques" sur son impact sur l'environnement, a commenté auprès de l'AFP la militante écologiste Catarina Abril, de l'ONG environnementale portugaise Sciaena. Dans un communiqué conjoint avec Sciaena, l'antenne portugaise du Fonds mondial pour la nature (WWF) et la "Sustainable Ocean Alliance" (SOA) se sont également félicitées de la décision prise par le Parlement de Lisbonne.

ARRÊTER LA MACHINE AVANT QU'ELLE NE DÉMARRE

Une trentaine de pays, soutenus par des ONG qui dénoncent les risques posés par cette future activité sur des écosystèmes mal connus, se sont prononcés en faveur d'un moratoire sur l'exploitation minière des fonds sous-marins en haute mer mais, d'après Mme. Abril, seuls les îles du Pacifique des Palaos et des Fidji l'ont déjà interdite dans leurs eaux territoriales.

Avec l'archipel des Açores, situé en plein milieu de l'Atlantique nord, le Portugal pourrait disposer d'importantes ressources minières dans les profondeurs de sa zone économique exclusive.

Les fonds marins, entre 4 000 et 6 000 mètres de profondeur, suscitent une convoitise de plus en plus grande car certains contiennent des métaux sous plusieurs formes, dont des nodules polymétalliques. Ces petits cailloux sont riches notamment en manganèse, cobalt ou nickel, très demandés car utilisés dans les batteries de véhicules électriques.

Appartement A vendre

Vente Appartement F3 · Ruisseau-Alger, en face Tramway et le métro.
(Les Fusillés), à coté de les moyens de transports.
Téléphone : 0772.39.99.06 - 0542.57.58.11



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



BIEN-ÊTRE

Cancer du poumon : de mauvais pronostic mais guérissable

Le cancer du poumon est le cancer le plus fréquent 2e chez l'homme, 3e chez la femme. C'est un cancer dit "de mauvais pronostic" mais on peut en guérir.

Le cancer du poumon est le 3e cancer le plus fréquent en France (2e chez l'homme et 3e chez la femme). Il est dit "de mauvais pronostic" mais "on peut guérir", insiste le Pr Jacques Cadranel, Chef du Service de Pneumologie et Oncologie Thoracique à l'hôpital Tenon (Paris). "L'espérance de vie dépend énormément du type de cancer et du stade au diagnostic, mais aujourd'hui grâce aux traitement combinés et en particulier à l'avènement de l'immunothérapie et des thérapies ciblées, le pronostic du cancer du poumon a été considérablement amélioré pour certains malades." L'incidence du cancer du poumon est plus élevé chez l'homme que chez la femme mais "l'écart se resserre au détriment de ces dernières" rapporte l'Institut national du cancer.

Qu'est-ce qu'un cancer du poumon ?
Le cancer du poumon, appelé également "cancer bronchique" ou "cancer broncho-pulmonaire", est une tumeur maligne développée à partir des cellules de revêtement des bronches, des bronchioles ou des alvéoles pulmonaires. Il existe deux principaux types de cancers du poumon en fonction de l'origine et de l'aspect des cellules cancéreuses au microscope : les cancers bronchiques non à petites cellules et les cancers bronchiques à petites cellules.

Qu'est-ce qu'un cancer du poumon non à petites cellules ?
Ils représentent près de 85% des cancers du poumon. Dans cette famille, on y retrouve l'adénocarcinome (qui prend naissance plutôt en périphérie des poumons), le carcinome épidermoïde (plutôt au niveau des grosses bronches au centre des poumons) et le carcinome à grandes cellules. Actuellement, les cancers bronchiques non à petites cellules sont catégorisés également quant à l'expression de certains marqueurs : expression ou non de PD-L1 et présence ou non de mutations qui vont orienter les choix de traitements.

Lorsqu'il y a une tumeur en dehors du poumon, on appelle cela une "métastase".

Qu'est-ce qu'un cancer du poumon à petites cellules ?
Les cancers du poumon à petites cellules constituent les 15% restants. S'ils sont moins nombreux, ils sont toutefois plus agressifs à cause d'une prolifération rapide des cellules cancéreuses.

Quel est l'âge de survenue d'un cancer du poumon ?
Selon les dernières statistiques de l'Institut national du cancer (2018) l'âge médian au diagnostic d'un cancer du poumon en France est de 67 ans chez l'homme et 65 ans chez la femme.

Cancer du poumon chez la femme : âge, symptômes, cause, non fumeuse...
Le cancer du poumon tue environ 10 000 femmes par an et il continue d'augmenter à cause du tabagisme. Quels sont ses symptômes ? Combien sont opérables ? Quel est le pronostic ? L'âge moyen d'apparition ? Et chez la femme non fumeuse ? Eclairage du Dr Maurice Pérol, oncologue.

A quoi correspondent les stades du cancer du poumon ?
Les stades permettent de classer le cancer du poumon en fonction de la taille de la tumeur, de l'étendue du cancer dans le thorax, et à distance dans d'autres parties du corps. On distingue 5 stades de 0 à 4.

-Le stade 0 si aucun signe de tumeur primitive du poumon n'est retrouvé ;
Le stade 1 lorsque le diamètre de la tumeur mesure maximum 3 cm et qu'elle reste cantonnée au poumon ;
-Le stade 2 lorsque la tumeur est plus large et atteint les ganglions lymphatiques des bronches ;
-Le stade 3 lorsque la tumeur a atteint les ganglions lymphatiques plus au centre du thorax près de la trachée, de l'œsophage et du cœur ;
-Le stade 4 lorsque la tumeur s'est étendue en dehors du poumon, dans les organes les plus fréquemment touchés que sont la glande surrénale, le foie, les os et le cerveau.

Classification des tumeurs : TNM, signification
La classification TNM est un système international de classement des cancers. Découvrez quels sont ses critères et à quoi sert cette classification des tumeurs.

Quels sont les symptômes du cancer du poumon ?
Si des symptômes respiratoires qui peuvent sembler banals, persistent (toux de bronchite chronique, difficulté à respirer...), en particulier chez les fumeurs ou des anciens fumeurs, il faut consulter un médecin. Le cancer du poumon peut parfois être découvert par hasard sur un bilan d'imagerie médicale réalisé pour rechercher une autre pathologie.

SYMPTÔMES FRÉQUENTS
apparition d'une toux ou majoration d'une toux de bronchite chronique ;
expectorations (crachats) sanguinolentes (hémoptysie). Une hémoptysie importante nécessite d'alerter rapidement votre médecin traitant ;
apparition ou aggravation d'une difficulté à respirer (dyspnée ou essoufflement), en l'absence de problèmes cardiaques avérés ;
infection pulmonaire (bronchite ou pneumonie) à répétition ;
des douleurs importantes aiguës ou chroniques (comme un point de côté évoquant un déchirement musculaire, des douleurs de l'épaule évoquant un rhumatisme) ;
une fatigue inhabituelle et persistante ;
une perte d'appétit ;
une perte de poids.

SYMPTÔMES MOINS FRÉQUENTS
modification de la voix ou extinction de la voix persistante
respiration sifflante.
difficultés à avaler en relation avec la compression de l'œsophage (dysphagie) ;
difficulté à respirer liée à une pleurésie (présence de liquide entre les deux feuillets de la plèvre)
douleurs thoraciques
oedème (gonflement) de la face et du cou
douleurs du cou jusqu'au bras (névralgie cervico-brachiale) accompagnées d'un syndrome de Claude-Bernard Horner, appelé syndrome de Pancoast Tobias qui peut révéler une tumeur de l'apex (sommet du poumon).

7 symptômes d'alerte du cancer du poumon chez la femme
En 10 ans, le cancer du poumon est devenu la deuxième cause de décès par cancer chez la femme en France, derrière le cancer du sein. Si la maladie évolue souvent silencieusement, certains signes doivent attirer l'attention. Toux, douleurs... Passage en revue des 7 symptômes d'alerte chez la femme avec le Dr Maurice Pérol, oncologue.

Quelles sont les causes du cancer du poumon ?
Les facteurs de risque prédominants dans le cancer du poumon sont : le tabagisme actif (80%) et passif, les expositions professionnelles à des substances toxiques, les pollutions environnementales et les antécédents personnels et familiaux de cancer du poumon ou d'autres cancers non liés au tabac.

Quelle est la part des cancers attribuables au tabac ?
Le tabac est responsable de 8 cancers du poumon sur 10. Toutes les formes de tabac sont concernées (cigarettes, cigares, cigarillos, narguilé, cannabis, etc.).
La fumée de cannabis contient quatre fois plus de goudrons que celle du tabac et plus de substances cancérigènes. Près de 92 % des décès par cancer des poumons chez l'homme résultent d'une consommation de tabac. Le risque s'accroît en fonction de la dose journalière de tabac et de la durée du tabagisme…
La durée pendant laquelle on fume semble plus importante que la quantité de cigarettes fumées.
Les jeunes fumant de plus en plus tôt, l'âge de survenue de la maladie rajeunit et celle-ci se manifeste parfois dès l'âge de 40 ans.
A cause du tabagisme, le cancer du poumon a été multiplié par 7 ces 30 dernières années et a quasiment doublé entre 2000 et 2012 (Inca). Cette augmentation concerne beaucoup plus la femme que l'homme ces dernières années. Le tabagisme passif augmente le risque de cancer du poumon de 30% par rapport à une personne qui évolue dans un entourage non fumeur.

Quelles causes chez les non-fumeurs ?
Chez les non-fumeurs, d'autres facteurs extérieurs peuvent être impliqués dans la survenue d'un cancer du poumon. C'est le cas, notamment, d'une exposition prolongée à des substances comme l'amiante, certains hydrocarbures polycycliques aromatiques (gaz d'échappement des moteurs diesels…), les radiations ionisantes (dont rayons X, rayons gamma issus de l'imagerie médicale), le radon, l'arsenic, le nickel, le chrome, la silice, le cadmium…
On peut également citer les maladies inflammatoires chroniques des bronches ou encore la pollution atmosphérique. Il existe des cas rares de cancers familiaux caractérisés par leur survenue chez des personnes plus jeunes.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES DE MOSTAGENEM

Appel d'Offre
N°02/DSA27/2025

Le présent d'un appel d'offre porte l'opération de plantation fruitière (Grenadier, Figuier) sur la sélection de prestataires de services en vue de la fourniture de plants arboricoles ***(Figuier, Grenadier) à les agricultures*** *au titre du programme de l'agriculture et développement rural du titre 3 « dépenses d'investissement*

N° LOT	PROJET	UNITE	QUANTITE
02	fourniture de plants arboricoles (Figuier)	plant	10400
	fourniture de plants arboricoles(Grenadier)	plant	14000
Total 02			24400
03	fourniture de plants arboricoles (Figuier)	plant	10400
	fourniture de plants arboricoles(Grenadier)	plant	10000
Total 03			20400
Total			44800

Les prestataires qualifiées et spécialisées pour exécuter la prestation de service, retirer le cahier des charges auprès de la Direction Des Services Agricoles de la wilaya de MOSTAGANEM, sise à BP93 VALLE DE JARDIN MOSTAGANEM.

CONTENU DU DOSSIER:

Le Dossier de candidature comprenant :

1. *Déclaration de candidature dûment renseignée, paraphée, datée et signée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges) ;*
2. *Déclaration de probité dûment renseignée, paraphée, datée et signée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges) ;*
3. *Copie du statut du prestataire lorsqu'il s'agit d'une personne morale ;*
4. *Copie de l'agrément de production de plants arboricoles délivré par une administration compétente en cours de validité*
5. *Extrait de rôle apuré ou avec échéancier (en cours de validité) ;*
6. *Bilans fiscaux des (03) trois dernières années visés par les services impôts et établi par un expert comptable agrée 2022/2023/2024.*
7. *Copie du Registre de commerce électronique ;*
8. *Numéro d'identification fiscale;*
9. *Les attestations de mise à jour CNAS – CASNOS*
10. *Les références des prestations de même nature réalisées appuyées d'attestations de bonnes exécutions fournies par les maitres d'ouvrages;*
11. *Capacité de fourniture en plants arboricoles ;*
12. *Certificat phytosanitaire + bulletin de conformité.*

Offre technique

1. *Déclaration à souscrire dûment renseignée, datée, signée et paraphée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges) ;*
2. *Le cahier des charges dûment renseigne, datée, signé et paraphé et portant à la dernière page,* ***la mention manuscrite (écrite à la main) : « lu et accepté ».***
3. *Mémoire technique justificatif dûment renseignée, datée, signée et paraphée*

Offre financière

1. *Lettre de soumission dûment renseignée, datée, signée et paraphée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges) ;*
2. *Bordereau des prix unitaires dûment renseigne, datée, signé et paraphé par le soumissionnaire (annexé au cahier des charges) ;*
3. *Devis quantitatif et estimatif dûment renseigne, datée, signé et paraphé par le soumissionnaire (annexé au cahier des charges).*

NB : *toutes les pièces demandées doivent être en cours de validité et celles non demandées ne seront pas prises en considération.*

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du prestataire de service, la référence et l'objet de la consultation , ainsi que la mention « Dossier de candidature » et « Offre technique » et « offre financière », ces trois (3) enveloppes sont mises dans une troisième (3eme)enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

A MONSIEU LE DIRECTEUR DES SERVICES AGRICOLES DE LA WILAYA DE MOSTAGANEM
Appel d'Offre N° 02/DSA27/ 2025 du.....
PLANTATION FRUITIERE ***(Figuier, Grenadier)(44800 plants)***
"À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES"

La durée de préparation des offres est fixée à ***15 jours*** *à compter de la première parution de l'avis d'offre.*

Les offres doivent être déposées au siège de la DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES de la Wilaya de MOSTAGANEM, sise à Cité BP 93 VALLE DE JARDIN, le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres, avant 12 h 00 mn. si ce jour tombe un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de préparation des offres sera prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant. L'ouverture des plis en séance publique aura lieu le même jour à quatorze heures (14h00).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant les (105) jours suivant la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 03/12/2025 / ANEP 2531015731**

الجمهوريـــــة الجزائريـــــة الديمقراطيـــــة الشعبيـــــة
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GENERALE DES FORETS
Conservation des Forêts de la Wilaya de Relizane-sise Cité Ouafi route de l'Université – NIF 0.990.4801.01166.34

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°07/CFR/2025

La Conservation des Forêts de la Wilaya de Relizane lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec exigence des capacités minimales pour la réalisation des travaux de CORRECTION TORRENTIELLE pour le lot n° 03 infructueux d'un volume de 500 m³ dans le cadre du programme neuf 2025 :

Lot	Daira	Commune	Impact	Volume lot (M³)	Observation
3	EL MATMAR	SIDI M'HAMED BENAOUDA	YAZEROU	500	Réservé aux micro-entreprises entrant dans le cadre de l'ANSEJ ou CNAC.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Conservation des Forêts indiquée à l'adresse ci-dessous.
Les soumissionnaires soumettront leurs offres sous trois (03) plis enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure cachetée anonyme.
Les conditions d'éligibilité :
-Les capacités professionnelles : Les entreprises ayant un registre de commerce portant les codes 101/103 et/ou 101/101.
-Les capacités techniques : Les entreprises qui ont réalisé au-moins des projets similaires (travaux de correction torrentielle d'un volume supérieur ou égal à 500 m3), justifiés par des attestations de bonne exécution signées par le maitre de l'ouvrage.
-Les capacités financières : Les entreprises qui ont la moyenne des chiffres d'affaires des trois (03) dernières années 2021, 2022 et 2023, est égale ou supérieure à **1 000 000,00 DA pour lot n°3.**
Observation : Les capacités financières des entreprises soumissionnaires qui présentent seulement deux (02) années ou une année d'activité, les années seront additionnées et divisées par trois (03), pour les entreprises nouvellement créées moins de trois (03) années, il sera calculé la moyenne des années d'activité. La règle = (chiffre d'affaires 2021+chiffre d'affaires 2022+chiffre d'affaires 2023) /3. Le chiffre d'affaires de l'année non présentée prendra la note de zéro.
Pour l'entreprises créées dans le cadre du CNAC et ANSEJ présentent les documents suivants :
-Les entreprises créées dans le cadre de l'ANSEJ et CNAC spécialisées en travaux forestiers.
-Détenteur d'un registre de commerce portant les codes 101/103 et/ou 101/101.
-Copie de la décision d'octroi d'avantages fiscaux et aides financières au titre de la phase de réalisation délivrée par l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et caisse nationale d'assurance chômage (CNAC)
-Copie d'un document fourni par la banque ou une institution financière qui justifie sa position financière.
La composition des dossiers : doit être respecté et conforme à l'Article N°10, pages 06 et 07 du cahier des charges.

Les soumissionnaires doivent renseigner toutes les rubriques du devis de l'offre et sont tenus de vérifier les calculs de leurs devis afin d'éviter les erreurs qui risquent de modifier le montant de leurs offres.
Les offres accompagnées des documents cités ci-dessus doivent être déposées à l'adresse suivante :
CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA DE RELIZANE, Cité OUAFI, route de l'Université – Relizane, sous pli anonyme contenant trois plis séparés, le premier comportant le dossier de la candidature, le second offre technique et le troisième l'offre financière.
Le délai de préparation des offres est fixé à Quinze (15) jours, le dépôt des offres s'effectuera le dernier jour à 14 H 00 de l'après-midi qui coïncide avec la même heure de la séance l'ouverture des plis, à compter de la date de première apparition de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et dans le BOMOP.
L'enveloppe extérieure comportera la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°07/CFR/2025
« SOUMMISSION A NE PAS OUVRIR » CORRECTION TORRENTIELLE 500 m³.

L'ouverture des plis : Dossier de la candidature, offre technique et offre financière sera le dernier jour de la date fixée ci-dessus, à 14 H 00, en séance publique au siège de la Conservation des Forêts, indiquée à l'adresse ci-dessus, où tous les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (Dossier de la candidature, offre technique et offre financière). Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée égale à 90 jours, augmentée de la durée de préparation des offres, à compter de la date de réception des offres fixées ci-dessus.
Toute offre reçue par le service contractant après l'expiration du délai de dépôt des offres est irrecevable.

Le Jeune Indépendant **du 03/12/2025 / ANEP 2531015742**

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE SETIF
DAIRA DE BOUANDAS
COMMUNE DE BOUSSELAM
N° indenté fiscal :09841919001029

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT N°:05/2025

Conformément à la disposition de l'article 33 et 39 du loi n 23-12 du moharram 1445 correspondant au 5 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marches publics et l'article 34 et 43 du décret présidentiel N° 247/15 DU 16/09/2015 portent la réglementation des marches publics et des delegations de service public
Le président de l'A.P.C de BOUSSELAM lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour: FOURNITURE DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LES CANTINES SCOLAIRESPOUR L'ANNEE 2026,SEPAREE COMME SUIT:
-LOT N°01:légume et fruits.
-LOT N°02:viande rouge et blanc et œufs.
Condition de participation :obtention d'un registre du commerce qualification dans le domaine de chaque lot:
-LOT N°01:légume et fruits: commerce en gros ou en détail de légumes et fruits (commerce activité permanenté ou commerce activité non permanenté)
-LOT N°02:viande rouge et blanc et œufs: commerce en gros ou en détail de viandes rouges et blanches et d'oeufs
- Les fournisseurs qualifier et les intéressés du cette avis peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de la commune de Bousselam "bureau des marches" contre paiement d'un ORDRE DE VERSEMENT au montant de 4.000,00 DA libellé au Compte de TRESORIER COMMUNAL DE BOUANDAS dès la parution du présent avis dans deux journaux nationaux et BOMOP et la presse électronique.
Les Offres doivent parvenir au plus tard dix (10) jours calendaires à compter de la première parution du présent avis dans deux journaux nationaux et BOMOP et la presse électronique.
Les Offres seront déposés dans le siège de la commune du Bousselam "bureau des marches" dans un enveloppe extérieure cachetée et anonyme; comportant la mention :«À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Appel d'offres national ouvert N°:05/2025
Pour : FOURNITURE DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LES CANTINES SCOLAIRES POUR L'ANNEE 2026
L 'enveloppe extérieure comportera trois autres enveloppes cachetée:

1-**Première enveloppe:**indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'offre ouverte, ainsi que la mention «dossier de candidature», et contenant les pièces suivantes:

01	**Déclaration de candidature contenant toutes les informations, datées et signée.**
02	**Déclaration de probité contenant toutes les informations, datées et signée.**
03	**Copie du Statut de l'entreprise concernée.**
04	**Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise**
05	**Liste des moyens humains qui déclaré à CNAS de l'année en cours, justifiés par les certificats de travaille et les certificats d'affiliations à CNAS, et Diplôme pour l'encadrement.**
06	**Liste du matériel, appuyée par (photocopies des cartes grises avec assurance en cours de validité, certificat de roulement provisoire En cours de validité ou contrat de location avec délais) pour le matériel roulant, et le PV de constat de l'huissier de justice ou expert ou expert valable pour une année jusqu'à le dépôt des offres.**

2-**deuxième enveloppe:** indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'offre ouvert, ainsi que la mention «l'offre technique», et contient les pièces suivantes:

01	**Déclaration à souscrire contenant toutes les informations, datées et signée.**
02	**Cahier des charges contenant toutes les informations, datées, signée et cachet, et portant à la dernière page la mention manuscrite «lu et accepte».**
03	**Le mémoire technique justificatif contient toutes les informations, datées, signée et cachet.**

3-**Troisième enveloppe**: indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'offre ouvert, ainsi que la mention «l'offre financière», et contient les pièces suivantes:

01	**Lettre de soumission contient toutes les informations, datées, signée et cachet.**
02	**Le bordereau des prix unitaires (BPU) dument rempli, daté, signé et cachet.**
03	**Le devis quantitatif et estimatif (DQE) dument rempli, daté, signé et cachet.**

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant Trois(03) Mois à compter de la date limite de dépôt des offres, dans le cas, où le service contractant n'est pas en mesure d'attribuer le marché et le notifier avant l'expiration du délai de validité des offres, il peut le proroger, après accord des soumissionnaires concernés, dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématique, d'un mois supplémentaire.
- la date de dépôt des offres est fixée à dix (10) jours à partir de la 1ére parution dans deux journaux nationaux et BOMOP et la presse électronique, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou une journée fériée de repos légal, cette date sera reportée au premier jour ouvrable suivant
- la séance d'ouverture des plis à laquelle les soumissionnaires sont invités à assister, sera publique et aura lieu le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 10h00 au siège de la commune Bousselam "salle des réunions"
- le maitre de l'ouvrage pourra prolonger exceptionnellement le délai de préparation des offres en cas de nécessité.

Le Jeune Indépendant **du 03/12/2025 / ANEP 2516037699**



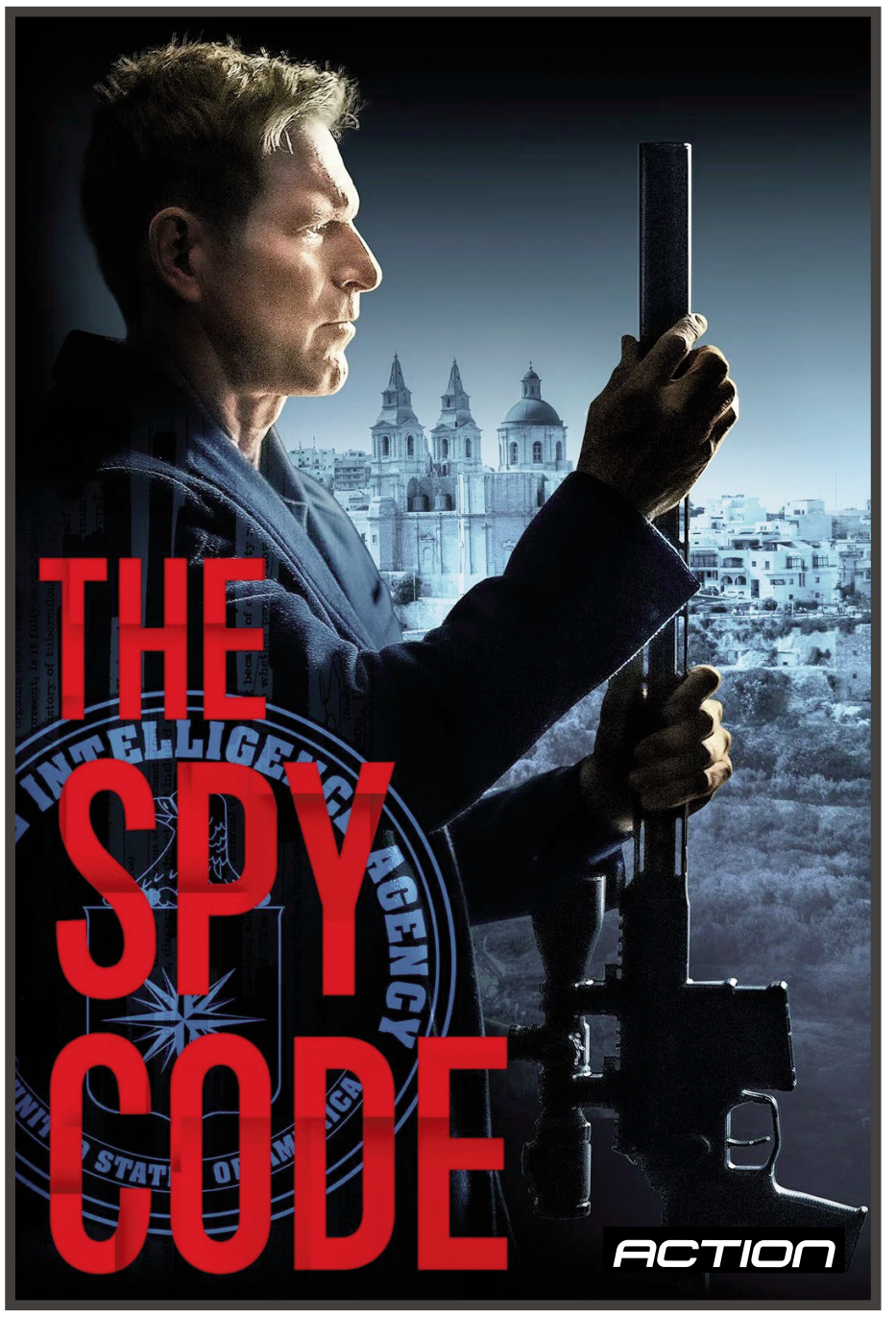








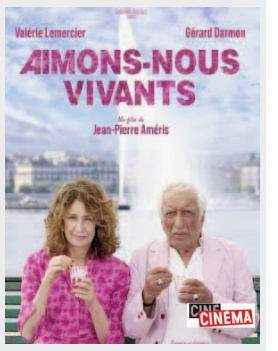




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière - Etats-Unis 2024 — TF1
Will Trent

21h00 Série policière - France - 2025 — France 2
Ardennes

21h00 Série humoristique France - 2025 — M6
Scènes de ménages

21h00 Culture- Antoine de Caunes : — CANAL+
la vie "rêvée" d'un enfant du rock

20h50 Magazine de société — W9
France
Enquêtes criminelles

20h55 Film plicier — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2020
Canicule

21h05 Cinéma — 6ter
France
Le mariage de mon meilleur ami

21h00 Cinéma France - 2025 — CINE + PREMIER
Les règles de l'art

21h50 Football : Premier League — CANAL+ SPORT
Leeds / Chelsea

21h00 Comédie France - 2025 — CINE CINEMA
Aimons-nous vivants

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 2007
Les rois du patin

21h25 Fim d'action — TMC
France - 2007
Taxi 4

21h00 la chaine ACTION



Film d'action
(Etats-Unis - Kenya- 2016)

Suicide Squad

Face à l'impuissance des héros traditionnels, Amanda Waller (Viola Davis), agent impitoyable et stratège sans scrupules, active un protocole radical : le Suicide Squad. Son plan ? Rassembler une équipe de criminels aussi dangereux que imprévisibles, des individus dont les talents surhumains ne sont égalés que par leur instabilité psychologique. Sous la menace d'un dispositif explosif implanté dans leur nuque, ces parias sont contraints d'obéir… ou de mourir.

23h00

Téléfilm (Etats-Unis - Bulgarie - 2024)

The Spy Code

Tueur à gages pour la CIA depuis plus de vingt ans, Evan Shaw exécute sans faillir les instructions qu'il reçoit dans des messages codés, dissimulés parmi les petites annonces dans la presse. Tout bascule lorsque sa fille, Kacey, analyste pour le compte des services secrets britanniques, lui révèle que la division pour laquelle il travaille a été dissoute il y a des années, à la mort de son chef. Ensemble, ils se lancent sur la piste de ceux qui lui donnent ces ordres et remontent le fil d'une conspiration de grande envergure aux motivations obscures.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:45	12:19	14:54	17:12	18:42
CONSTANTINE	05:49	12:23	15:00	17:18	18:47
ALGER	06:03	12:38	15:15	17:33	19:02
OUARGLA	05:49	12:29	15:15	17:34	18:58
CHLEF	06:10	12:45	15:21	17:40	19:09
MOSTAGANEM	06:15	12:49	15:27	17:45	19:14
ORAN	06:17	12:52	15:31	17:49	19:17

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8357 — MERCREDI 3 DÉCEMBRE 2025

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	9°
Oran	14°	9°
Constantine	14°	3°
Ouargla	20°	5°

CÉRÉMONIE D'ADIEU À LA 28e MISSION MÉDICALE CHINOISE

Un pont humain entre Alger et Pékin

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a présidé, aux côtés de l'ambassadeur de la République populaire de Chine, Dong Guangli, une cérémonie d'adieu en l'honneur de la 28e mission médicale chinoise, et ce au terme de deux années de service dans plusieurs wilayas du pays, illustrant la profondeur d'un partenariat historique entre l'Algérie et la Chine dans le domaine de la santé, le plus ancien et l'un des plus emblématiques de la coopération bilatérale des deux pays.



Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a souligné la charge symbolique d'une cérémonie «marquée à la fois par l'émotion et la gratitude». Il a rappelé que la mission médicale chinoise, déployée dans plusieurs wilayas du pays pendant deux ans, a exercé dans diverses spécialités médicales et chirurgicales, renforçant de manière tangible l'offre de soins.

Le ministre a affirmé que ce moment représentait «une occasion pour exprimer la reconnaissance de l'Algérie et réaffirmer un engagement fondé sur la coopération, l'humanité et la solidarité» entre les deux pays. Un partenariat qui remonte aux premières années de l'indépendance, la première mission médicale chinoise ayant été envoyée en Algérie peu après la révolution victorieuse.

Le ministre a tenu à rendre hommage à l'engagement constant des médecins chinois, saluant «leur disponibilité immédiate» dès leur arrivée en Algérie, leur rapidité d'intégration et leur collaboration étroite avec les équipes nationales.

Soutenant qu'ils n'ont pas seulement apporté leur expertise, mais également «un haut degré de dévouement et d'humanité», il a souligné que ces éléments ont laissé une empreinte durable auprès des patients et des familles.

Le ministre a également relevé que les interventions réalisées ont répondu aux attentes et ont souvent rassuré les citoyens, grâce à l'introduction de techniques innovantes et au partage continu d'expériences. Il a affirmé que «cette coopération, a aussi renforcé les capacités des équipes locales et donné un nouvel élan à l'amitié entre les deux peuples».

M. Aït Messaoudène a qualifié cette mission de «pont humain et scientifique» au service d'un partenariat stratégique vieux de plus d'un demi-siècle, affirmant que «la présence de l'équipe chinoise a insufflé un souffle nouveau à la coopération algéro-chinoise», citée comme modèle de solidarité internationale. Avant de clore son discours, il a adressé ses vœux les plus chaleureux aux membres de l'équipe sur le départ et annoncé l'arrivée d'une nouvelle mission médicale, laquelle prendra immédiatement le relais.

Prenant la parole à son tour, l'ambassadeur Dong Guangli a exprimé sa vive émotion et adressé, au nom de son pays, «une profonde gratitude» à la mission sortante pour son professionnalisme et son engagement en Algérie.

Il a salué leur collaboration exemplaire avec les équipes médicales algériennes, ainsi que les services rendus aux patients, qui ont valu au groupe «l'estime du peuple algérien». L'ambassadeur a également mis en valeur l'apport de la mission dans la formation continue à L'ambassadeur de Chine, Dong Guangli, a souligné le rôle central des missions médicales dans le renforcement des liens humains et professionnels entre la Chine et l'Algérie.

Depuis 1963, 28 équipes ont été envoyées, regroupant 3 603 professionnels de santé, contribuant à la formation continue, aux échanges de compétences et à la mise en place de partenariats hospitaliers.

Selon lui, la coopération médicale entre les deux pays entre aujourd'hui dans une nouvelle phase, consolidant l'expérience acquise et préparant le terrain pour une prochaine équipe, symbole de la continuité et du dynamisme de cette collaboration bilatérale.

Sihem Bounabi

EXAMENS DU PREMIER TRIMESTRE

Le top départ ce dimanche

LE DÉBUT des examens du premier trimestre de l'année scolaire 2025-2026 sera donné dimanche prochain à travers les établissements scolaires couvrant les trois cycles de l'enseignement. La direction de l'Éducation nationale rappelle l'importance de respecter le calendrier officiel ainsi que le volume horaire prévu pour chaque matière. Depuis plusieurs jours, les établissements ont publié les emplois du temps et donné aux élèves toutes les instructions nécessaires pour bien se préparer, notamment en insistant sur l'importance de révisions régulières. Dans ce contexte, de nombreux parents ont exprimé leur volonté de créer les conditions favorables à la réussite de leurs enfants, en réduisant notamment l'usage des téléphones et en encourageant un sommeil suffisant afin d'assurer une concentration optimale pendant les examens.

De leur côté, les élèves affichent une préparation sérieuse et une confiance certaine après plusieurs semaines de cours et de révisions. Ils souhaitent obtenir des résultats qui reflètent leur engagement et leur travail au cours de ce premier trimestre.

Aymen D.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La majorité des engagements présidentiels réalisés

LA COMMISSION de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, avant-hier, une séance d'audition consacrée à l'examen des grands chantiers, qui relève du département de Kamel Baddari. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'APN. Ladite audience, présidée par Zakaria Belkheir, a donné lieu à un vaste échange entre les députés et le ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Baddari. Dès l'ouverture de la séance, le président de la commission a affirmé qu'il saluait «la dynamique de coopération qui s'était instaurée entre les institutions législative et exécutive durant l'actuelle législature». Il a estimé que les réformes opérées par le département de l'Enseignement supérieur se distinguent par leur «qualité», notamment ceux portant sur «la numérisation», qu'il juge désormais «exemplaire en matière de gestion», a précisé le communiqué. Le même responsable a également indiqué que parmi les mesures introduites, le contrôle des absences à l'université et les nouveaux mécanismes de financement des résidences universitaires, avaient, selon lui, des effets «positifs, tout en rationalisant les dépenses». Dans le même registre, il a déclaré que le secteur universitaire traverse actuellement «une phase de transition». Dans son intervention, le ministre a fait savoir que l'université algérienne vit un tournant «historique». Il a affirmé que l'établissement universitaire s'oriente, désormais, vers un pôle «stratégique», contribuant, d'après lui, à l'innovation, à la création de richesse et au renforcement de la souveraineté nationale. En somme, le ministre a soutenu que l'étudiant «devient, ainsi, producteur d'opportunités d'emploi plutôt que demandeur». A l'issue de l'exposé du ministre, les membres de la commission ont soulevé de nombreuses préoccupations touchant divers aspects du secteur universitaire. Ils ont évoqué la situation des doctorants, des titulaires de magistères non-salariés ainsi que des DEA, DEUA, la prolongation des délais de soutenance (doctorat), le cadre pédagogique, l'avenir du système LMD, les écarts entre programmes et modules d'une université à l'autre, et l'absence d'unification des curricula, en sus de l'enseignement de l'anglais dans les spécialités scientifiques et techniques (médecine et informatique), du statut et de la promotion du personnel de recherche, du budget et des bourses de recherche, des statistiques liées, de la raison de l'arrêt de certaines recherches, etc. Les membres ont également évoqué l'ouverture des annexes universitaires (notamment dans le Sud), l'implication du privé dans les services universitaires, la réalisation d'infrastructures, l'amélioration des résidences et services de transport, le logement des enseignants, «la transparence de la gestion des bourses estudiantines», ainsi que «la sécurité sur les campus et l'ouverture du dialogue avec les partenaires sociaux».

Khalil Aouir